

# LA PATTE D'OIE

*'S Neja us Sarmerscha*



# SERMERSHEIM

Bulletin Municipal Annuel 2022





**PLAN CLIMAT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON D'ERSTEIN



ON A  
**BESOIN**  
DE  
**VOUS !**

Vous voulez agir pour **le climat** ?  
Vous portez un **projet**, vous aimeriez développer  
une **idée** ou partager **votre expérience** ?

**Rejoignez-nous !**



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU CANTON D'ERSTEIN

**Agissons  
Ensemble !**



Pour en  
savoir  
plus :



[www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet](http://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet)

[plan-climat@cc-erstein.fr](mailto:plan-climat@cc-erstein.fr)

# Sommaire

**MOT DU MAIRE** 3

**ÇA SE PASSE A  
SERMERSHEIM** 4

- ◆ INFORMATIONS DIVERSES
- ◆ ECOLE ADELAIDE
- ◆ ROBIN DORGLER, GLOLBE  
TROTTER

**CARNETS D'ÉTAT CIVIL** 18

**LA VIE DE LA COMMUNE** 22

- ◆ COMMISSIONS SCOLAIRE &  
PERISCOLAIRE
- ◆ COMMISSIONS TRAVAUX &  
PATRIMOINE
- ◆ COMMISSION FORET & CHASSE
- ◆ COMMISSION FLEURISSEMENT  
& CADRE DE VIE

**COLLECTIVITÉS TERRITO-  
RIALES** 36

- ◆ REPRÉSENTATIONS DE LA COM-  
MUNE
- ◆ COMMUNAUTE DE COMMUNES
- ◆ L'ATIP

**ASSOCIATIONS  
ET CLUBS SPORTIFS** 44

**VIE ECONOMIQUE** 51

**SERMERSHEIM PRATIQUE** 54

- ◆ INFORMATIONS DIVERSES
- ◆ RAPPEL DES PRINCIPALES DÉ-  
MARCHES
- ◆ LES NUMÉROS À CONNAITRE

*Nous publierons le prochain « 'S  
Sarmerscher Blattel » au début du mois  
de septembre.*

*Si vous souhaitez faire paraître un  
article ou une information, veuillez nous  
faire parvenir vos éléments au plus tard  
le 31 juillet 2022 à*

*[communication@sermersheim.fr](mailto:communication@sermersheim.fr).*

Chères Sermersheimois, Chers Sermersheimois,

Nous sommes déjà bien avancés dans cette année 2022 et les semaines sont passées à un rythme effréné, ne nous permettant pas de tenir les délais d'édition de cette Patte d'Oie que vous attendez tous les ans. Tous les élus devront changer la donne et respecter le calendrier de diffusion ; je m'y engage pour l'édition 2023.

Comme en 2021 nous avons démarré l'année avec la crise sanitaire, les vaccinations, un pass sanitaire devenu pass vaccinal et puis depuis quelques semaines, une liberté quelque peu retrouvée. Pour autant, nous ne sommes pas encore revenus à la « vie d'avant » et bon nombre d'entre vous jouent encore la carte de la prudence. Le mot d'ordre reste d'actualité : prenez soin de vous ! Si la crise sanitaire ne suffisait pas, voilà que la guerre s'est installée aux portes de l'Europe et que l'Ukraine, sous les feux des bombes, assiste à l'anéantissement de ses villes en constatant des pertes humaines considérables. Qui aurait pu imaginer qu'en 2022 nous devrions faire face à une telle guerre ? Les conséquences économiques vont être importantes, les dégâts humains, eux, seront désastreux.

Le monde change sur ses aspects géopolitiques, mais aussi sur ses aspects environnementaux. Les aléas météorologiques qui nous épargnent encore relativement, deviennent de plus en plus fréquents dans bon nombre de régions. La lutte contre le réchauffement climatique est un leitmotiv qui pèse de manière grandissante dans notre société. Il nous faut désormais assurer une transition écologique et énergétique dans bien des secteurs de la vie quotidienne : équipements domestiques, équipements de mobilité, de consommation, d'investissement municipal ou privé.

Notre commune n'échappe pas à ces règles les dossiers sont tous marqués par ces nouvelles obligations. La Communauté des Communes porte des sujets importants en matière de transformation de la société. Par exemple le « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET) est un outil de planification qui doit répondre aux questions pour atténuer le changement climatique et réaliser des actions visant l'efficacité énergétique. La « com-com » tient également le rôle d'Autorité Organisatrice de la Mobilité ; elle assure l'organisation de la mobilité dans notre territoire sous toutes les formes de transport.

Notre commune continue également de progresser. En 2021 nous avons pu mener à bien deux projets totalement autofinancés : d'abord le réaménagement du secrétariat de la Mairie qui a permis d'optimiser l'espace de travail tout en mettant en place un réseau informatique permettant de se connecter depuis l'ensemble des sites de manière sécurisée. Nos équipes ont également réaménagé l'ancienne salle du périscolaire pour en faire une salle pour nos associations. Il s'agissait d'un des projets que nous avions annoncés et la salle répond déjà à de nombreux besoins.

En 2021, nous avons également agi sur notre quotidien et avons là encore, tenu un de nos engagements : nous rapprocher de vous au travers des rencontres citoyennes. Différents sujets ont été mis à exécution à l'issue de ces rencontres : zone 30 étendue, signalétique dans la zone du lotissement du « Hintere Büen », test de sécurisation aux entrées de notre commune. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour les rencontres 2022 au cours desquelles de nouvelles thématiques seront abordées comme par exemple, le changement de tri imposé à compter du 1er janvier 2023.

En 2022 nous réaliserons l'un des grands projets du mandat : le remplacement de l'éclairage public par un éclairage LED. La réalisation de ce projet apportera de nombreux bénéfices : économie en énergie, modulabilité de l'intensité, uniformisation des éclairages dans toutes nos rues. Ce chantier sera intégralement géré par notre équipe technique et le financement sera optimisé par des aides qui ont déjà été confirmées. Nous procéderons à d'autres investissements comme pour notre forêt que nous avons pu inscrire au plan de relance forestière en obtenant la plantation de plus de 1.700 arbres.

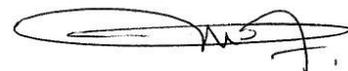
En 2022, nous devons encore garder un œil attentif sur nos finances. Rigueur, suivi, désendettement... nous avons une forte envie, celle de revenir vers une situation financière comparable aux communes de notre taille. Nous travaillons à cet objectifs en optimisant au mieux le budget de fonctionnement ce qui devra nous permettre de tenir le cap... mais les vents sont parfois violents !

L'ensemble des élus travaillent d'arrache-pied au sein de nos commissions. Ils sont très présents et servent la commune avec cet engagement qu'ils ont choisi d'assumer. Je tiens particulièrement à les en remercier. Nos agents municipaux sont eux aussi très engagés et je tiens à saluer leur professionnalisme, leur implication et la force de conseil qu'ils représentent. Pour ma part, je resterai à vos côtés et ma porte restera grande ouverte. J'attache une grande importance à ce qu'il fasse bon vivre dans notre commune et je la défendrai devant toutes les instances où je suis représenté. Avec nos élus et les équipes communales, nous voulons poursuivre avec vous et pour vous, notre engagement basé sur la réflexion, l'action et la transparence.

Au plaisir de vous retrouver.

Cordialement,

Fernand WILLMANN



# Ça se passe à Sermersheim

## Cérémonies du 11 novembre

Au grand soulagement de tous, cette cérémonie s'est déroulée selon un protocole plus ouvert que celui de l'an passé. Nos élus ont défilé aux côtés des sapeurs pompiers avant de rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre. Les enfants du village ont également eu l'occasion de prononcer quelques mots touchants avant qu'une gerbe soit déposée au pied du monument.

La fanfare a permis de rendre le moment encore plus solennel avant que tout le monde ne puisse se réunir autour d'un verre de l'amitié.



## Saint-Nicolas

Le 3 décembre, notre dévoué Saint-Nicolas est venu à Sermersheim enchanter petits et grands.

Après un défilé dans les rues du village à bord de son char, St-Nicolas s'est arrêté devant la MTL pour assister au spectacle donné par les enfants de l'école accompagnés de leurs maîtresses.

La distribution des traditionnels bonbons et chocolats qui a suivi a permis à tous les enfants de mieux résister au vent glacial qui soufflait ce soir-là.

Tout le monde a ensuite pu profiter du petit marché de Noël et de la buvette installés pour l'occasion.

Un grand merci à l'association des Petites Sauterelles de l'Ecole et à l'équipe municipale qui ont contribué à l'organisation de cet évènement.



## La Mairie fait peau neuve

L'accueil et le secrétariat de la Mairie ont été rénovés afin d'améliorer l'accueil du public grâce à un réagencement de l'espace et la mise en place d'un nouveau comptoir adapté.

Les travaux réalisés ont également permis d'augmenter significativement les capacités de rangement et donc d'archivage. Les conditions de travail des employés et équipes municipales s'en trouvent donc améliorées.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie sont :

- Lundi 17h – 19h
- Mardi 8h – 11h30
- Vendredi 8h – 11h30



## AGENDA DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE (MTL) DE SERMERSHEIM

- Country le lundi soir de 20h à 22h
- Gym séniors le mardi matin de 10h à 11h
- Fitness le mardi soir de 19h à 21h
- Country le mercredi soir de 19h30 à 21h30

**Agenda**  
des  
événements

### Nouveau Cabinet d'Infirmières

Ouverture d'un cabinet d'infirmières libérales à Kogenheim, au 101 Rue de l'Eglise.

Deux infirmières au sein du cabinet : Eva ROHR et Virginie SUR.

Les soins se font à domicile ou au cabinet sur rendez-vous.

**Pour les joindre, merci d'appeler au 07.69.14.04.74.**



Retour sur les inondations de janvier 2021 ..



## Association ELA

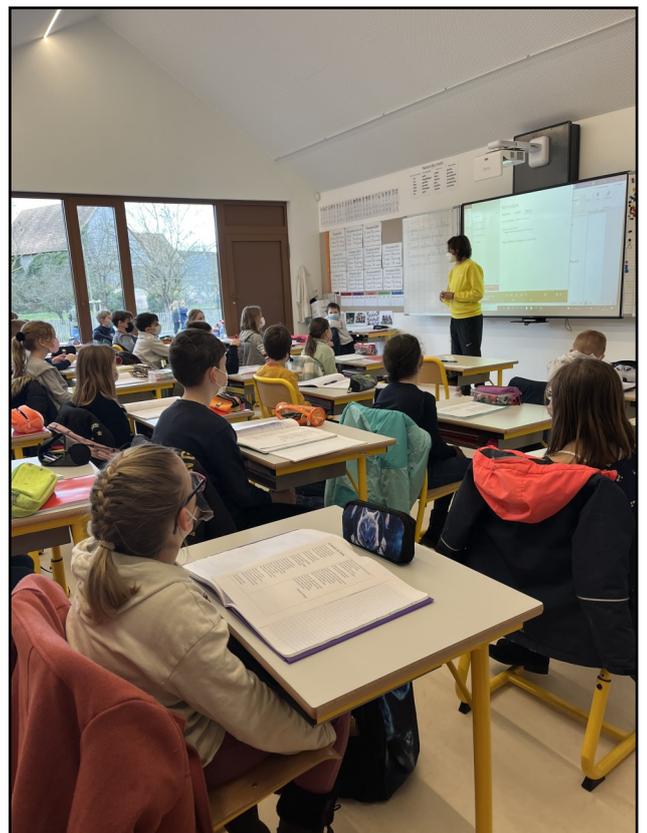
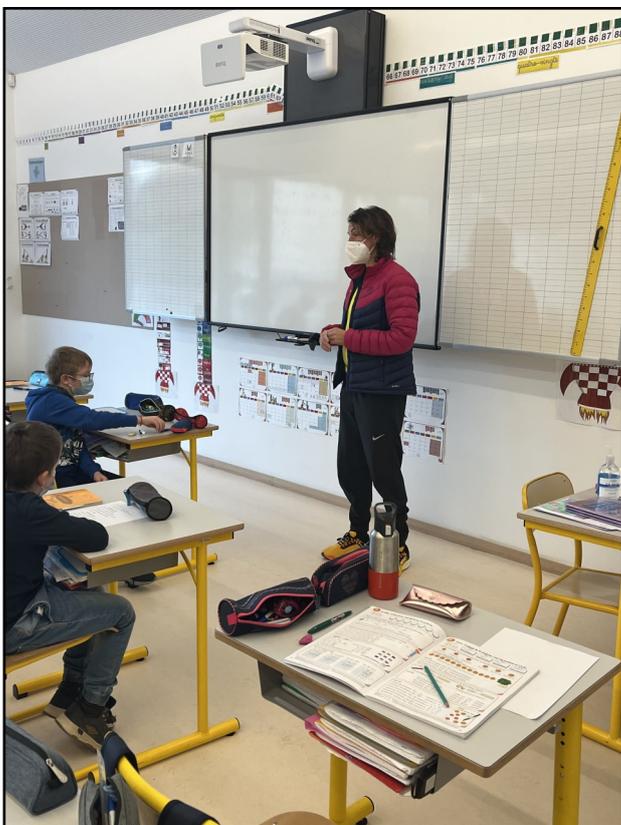
Ce matin-là, Christelle, l'une des marraines de l'association ELA est venue rendre visite aux deux classes (CE1/CE2 et CM1/CM2) qui ont enfilé leurs baskets pour courir pour ELA au mois d'octobre dernier. La somme récoltée a été très conséquente : 4733,50 euros !

C'est en général la récolte engendrée par la mobilisation de tout un collège au complet, soit environ 300-400 enfants. Or, cette année, nous n'étions que 52 élèves à courir.

Surprise et fière de cette collecte pour une première participation, Christelle a tenu à remercier les élèves pour leur engagement.

La solidarité des enfants dans cet engagement pour les autres a été grande. Les enfants ont eu une volonté de faire, ou de fer....

REIBEL Noémie - Directrice de l'École Adélaïde



## Les enfants de l'école visitent le jardin de M. et Mme Mosser (CE2-CM1)

La classe de CE2-CM1 s'est rendue au jardin de Mr et Mme Mosser. Il est recouvert de plantes vivaces merveilleuses.

« Nous avons trouvé ce lieu magnifique car nous pouvions entendre les oiseaux chanter et une odeur agréable se dégageait des fleurs. A notre arrivée, les propriétaires très accueillants nous ont guidés. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux. » [Texte dicté par les élèves.]



## Le Vaisseau pour les enfants de maternelles

Les élèves de maternelles se sont rendus fin juin au Vaisseau à Strasbourg afin d'explorer le pays de l'eau et le pays des briques. Ils ont ainsi pu comparer la matière solide et la matière liquide, tout en s'amusant et en manipulant.





## Sortie Equitation pour les CP-CE1

Lundi 28 juin 2021, nous sommes allés au centre équestre d'Ebersheim : les Ecuries du Giessen.

Il y avait plein de chevaux, 55 en tout. Ils étaient très gentils et très beaux.

Nous avons visité le centre et nous avons vu les carrières où les chevaux s'entraînent avec les obstacles et un marcheur qui peut même être aquatique.

Le matin, dans les écuries, nous avons étalé la paille dans les enclos, balayé, donné à manger (du foin et des grains). Nous avons brossé les chevaux et nous les avons sellés.

Ensuite, nous sommes montés sur les chevaux dans le manège, et l'après-midi, nous avons fait une longue promenade. Nous étions par 2 et chacun montait à tour de rôle.

C'était très chouette, une très belle journée, nous nous sommes bien amusés !

Les élèves de CP/CE1



## 24 juin : sortie à l'accrobranche pour les CE2, CM1 et CM2

Le jeudi 24 juin, les classes de CE2- CM1 et de CM2 se sont rendus au parc Alsace Aventure à Breitenbach pour s'initier à l'activité de l'accrobranche.

Après avoir enfilé leur baudrier, les enfants se sont lancés sur les 5 parcours proposés !

Pont de singes, échelles souples, escaliers, tyroliennes... les élèves se sont confrontés à de nombreux ateliers.

Malgré une très grosse averse, les élèves ont vraiment apprécié le challenge. Ils ont été épatants et ont su se dépasser et sortir de leur zone de confort.

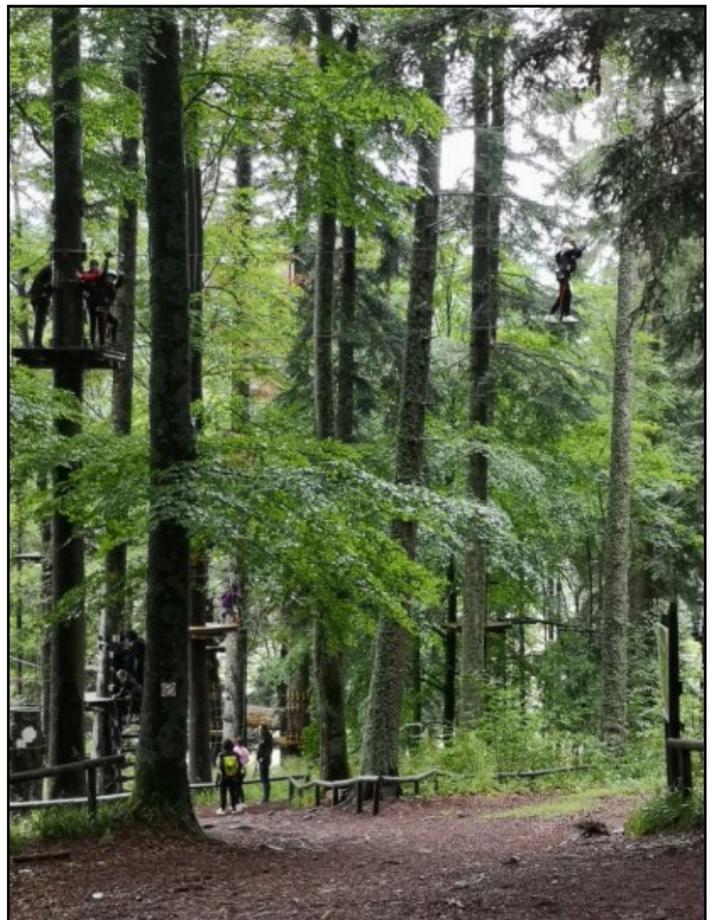


Après beaucoup de patience et d'efforts, les enfants ont pu savourer leur casse-croûte et en profiter pour sécher un peu. Même mouillés, ils n'ont pas renoncé et se sont remis en selle l'après-midi.



La journée s'est terminée avec de grands sourires sur les visages !

Les enfants auront de jolies aventures à raconter





## Les impressions des enfants

« L'accrobranche, l'endroit parfait pour les petits ouistitis. Des personnels accueillants et souriants. Un lieu en pleine nature qui m'a fait du bien. »

Timéa SCHMITT

« Il y avait différents niveaux, des parcours hauts et des moins hauts. J'ai passé une merveilleuse journée. J'y retournerai avec plaisir. »

Léna LANCEROTTO

« Cette sortie a été l'une des meilleures que j'ai faites. Ça nous a permis de nous rapprocher et de s'entraider. Même ceux qui avaient peur ont été courageux. » Anaé CARON

« C'était incroyable, vraiment ! J'ai appris pleins de choses. » Yusuf BAS

« A l'accrobranche, on nous a prêté du matériel. Ensuite on a fait le parcours d'initiation puis on a pu se lancer sur le parcours du gorille, de la marmotte, du pic-vert, du ouistiti... c'était super ! »

Roméo CURTO



Je n'ai pas voulu faire mais j'ai adoré regarder mes camarades ! Ils étaient tous très courageux ! »

Yoan HEUER



« J'ai bien aimé l'accrobranche car c'était amusant et ça fait du bien de sortir. Même les personnes qui avaient peur ont essayé, c'était trop bien cette journée ! »

Eléna JEHLE



## Robin Dorgler, un natif de Sermersheim qui a travaillé aux quatre coins du monde

**L**es voyages forment la jeunesse ... et bien visiblement, ils forment les cuisiniers ! Robin Dorgler, natif de Sermersheim a travaillé pendant près de 10 ans aux quatre coins du monde avant de revenir dans son Alsace natale pour ouvrir le restaurant de ses rêves, le Miro à Ostwald.

Dans la famille, il y a eu un autre cuisinier : son arrière-grand-père, Marcel Weber, à l'Aubette de Strasbourg. « Mon arrière-grand-mère Marguerite, sa femme, était aussi restauratrice. Elle avait une auberge de jeunesse au Hohwald, qu'elle dirigeait avec son deuxième époux, Henri Kastler.

Ma mère me parlait beaucoup plus de ça que de son grand-père », remarque Robin Dorgler. « Mais si je suis cuisinier aujourd'hui, c'est surtout parce que Brigitte Feltz, la personne qui me gardait lorsque j'étais à l'école primaire quand mes parents avaient trop de boulot, cuisinait très bien. Des produits frais, des plats mijotés... C'était toujours un plaisir d'aller chez elle. »

Après un DUT techniques de commercialisation à Strasbourg, la passion du jeune homme pour la cuisine s'affirme à petit feu. Il tente un BTS au lycée hôtelier Alexandre-Dumas d'Illkirch, pour se rendre compte que les études, ce n'est pas fait pour lui. Du moins pas en France, et pas sous une forme « académique ».

En 2011, Robin Dorgler débarque donc chez Seb L'artisan culinaire, petit restaurant de Mont-Tremblant, à 1 h 30 de Montréal, un peu en connaissance de cause – il avait effectué un premier stage au Canada dans le cadre de son BTS. Sa place, il la trouve en moins de temps qu'il n'en faut pour enfiler un tablier. « Les horaires, la pression, la vie en cuisine... Je me suis rendu compte que c'était fait pour moi. » Le Québec ? Tout aussi « incroyable ». « La proximité avec les gens en général, les barrières qui tombent vite, le fait de lier facilement connaissance et de se sentir rapidement intégré, les grands espaces et les lacs... »

Avec sa confiance pour tout bagage, il se dirige ensuite vers Montréal et toque à la porte de l'Europea. « Je savais que je partais pour cinq ans de sacrifices, sans trop voir ma famille, mes amis. » Robin effectue un premier essai, au service du soir. Essai concluant. Son travail, sa manière de faire, semblent convenir au chef, Jérôme Ferrer, originaire de Narbonne. D'abord commis et affecté au boucher du restaurant, l'Alsacien est promu chef de partie pendant que la « tempête du siècle » – celle du 27 décembre 2012 – sévit au dehors : 45 cm de neige s'abattent sur Montréal en 24 heures.

Robin Dorgler aurait pu rester chez les « cousins » d'Amérique, mais en 2013, il décide de changer de cantine. « Pour modifier ma vision de la cuisine, accroître mon expérience. » Retour en France. À Paris, il se fraie un chemin jusqu'au Taillevent, deux étoiles au Michelin à l'époque. Une ambiance... à la française. « Vingt-cinq cuisiniers, pour une guerre sans merci entre la demi-douzaine de sections. Il n'y avait pas le même esprit d'entraide qu'au Canada. C'était du chacun pour soi. »

Mais c'est à Paris qu'il apprend le plus. « En six mois, j'ai acquis les bases de la cuisine française : les sauces, les légumes, l'exigence aussi. Mais Paris, pour un Alsacien, c'est quitte ou double. Soit tu t'y plais, soit les grands espaces, le rapport naturel avec les gens te manquent, et tu quittes la capitale », soutient-il.

Aussitôt dit... Robin Dorgler met le cap, pour neuf mois, sur le Japon et Kobe, dans la baie d'Osaka. Cette fois, il toque à la porte d'Hiroshi Yamaguchi – le cuisinier, pas le scénariste ni le compositeur – qu'il avait rencontré à Montréal, par le biais de Jérôme Ferrer. Yamaguchi, qui a côtoyé de près Bernard Loiseau dans les années 1990, lui permet de naviguer entre ses différents établissements. « J'ai pu observer l'équilibre subtil entre tradition et modernité. J'étais encore très nerveux et hyperactif. Le Japon m'a appris à canaliser tout ça. »

Choc des grands écarts : attiré depuis tout petit par la langue espagnole, Robin Dorgler embraye sur l'Argentine en 2015. « J'avais envie d'apprendre à cuire à partir de rien, de maîtriser un feu, de cuire un cochon pendant dix heures. » Après sept mois à Buenos Aires, où il exerce en tant que chef de partie à La Bourgogne, le restaurant à succès de l'Alvear Palace Hotel, joyau de la ville, il poursuit en Amérique du Sud. Là encore pour se nourrir de nouvelles techniques. « J'ai découvert de petits fours enterrés dans des champs : les paysans mettaient leurs pommes de terre à cuire le matin en partant travailler. À leur retour, le soir, c'était prêt. » Il s'interdit aussi tout contact avec des Français. « C'était le meilleur moyen d'apprendre la langue et je ne voulais pas altérer ma vision des choses. »

Comme le garçon a de l'ambition, il rentre en France l'année suivante, pour tester les habits de second de cuisine. D'abord dans un restaurant quatre étoiles à Chamonix ( Hôtel Le Castel ), puis à Val d'Isère, à l'hôtel-restaurant cinq étoiles La Mourra, où il met à profit son expérience du Japon pour « proposer des recettes qui viennent de loin ». Sans pour autant continuer à dégrader la planète.

En 2019, Robin déclare « Mon rêve serait d'ouvrir un jour un restaurant où tous les produits proviennent de moins de 30 km à la ronde et qui respecterait le plus possible l'environnement. La cuisine, ça doit avoir du goût, tout en restant très simple dans la présentation. Pas besoin de rajouter mille choses pour faire voyager le palais. »

Mais, le Covid s'immisce dans la partie et le rapprochement familiale devient une priorité dans cette situation atypique... « J'ai pris la décision de revenir en France pour me rapprocher d'eux », explique Robin. « Je me sentais prêt à ouvrir mon propre restaurant. Au début, j'ai cherché dans le centre de Strasbourg, mais cette situation m'a permis de remettre les choses en perspective. J'avais envie de trouver un lieu me permettant de rencontrer toutes mes passions; à savoir le maraîchage, la cuisine, la musique et le tatouage ! »

Rapidement, il visite une auberge à Ostwald. « Le lieu était parfait, mais bien trop grand pour moi seul. J'ai donc fait appel à deux amis d'enfance, Ronan Eberlin, avec qui j'avais toujours voulu m'associer et Charles Huck un ami commun, qui a une belle expérience dans la gestion d'entreprise. Je n'ai pas eu besoin de beaucoup insister pour qu'ils soient partants » se souvient Robin.

C'est donc en septembre 2021 que Robin associé aux deux autres trentenaires, ouvre le **Miro** en lieu et place de l'Auberge de la Nachtweid.

Réfléchi en véritable lieu de vie, **Miro** s'installe au cœur d'un parc de 3000m<sup>2</sup> et permet d'accueillir 60 couverts, auxquels s'additionnent 100 places en terrasse, sur leur espace extérieur.

Après avoir sillonné l'Alsace et rencontré tous les artisans et producteurs avec qui, ils souhaitent travailler, les 3 amis ont décidé de proposer une carte « gastro décomplexée, avec un bon rapport qualité prix ». Pas de menu fixe, le chef suit ses inspirations au fil des jours renouvelant sa carte toutes les semaines, conjuguant produits nobles et plats du quotidien.

« L'ouverture s'est très bien passée, les habitués ont été d'une grande bienveillance, du fait de notre jeunesse entre autres » sourit le chef. « Ils apprécient mes recettes élaborées grâce à mes expériences à l'étranger, et reviennent fréquemment comme la carte évolue régulièrement ».



## Elections Législatives 2022 des 12 et 19 juin, le bureau de vote dans la salle des Associations

La Maison du Temps Libre (MTL), traditionnel lieu d'accueil des bureaux de vote à Sermersheim, ne sera pas disponible pendant l'un des deux week-ends où auront lieu les élections législatives 2022

Les 12 et 19 juin prochains, le bureau de vote sera donc exceptionnellement installé dans la **Salle des Associations** à l'occasion des deux tours de ces prochaines élections.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, plusieurs candidats et candidates se sont déjà déclarés. Nous aurons toutefois l'honneur de compter une sermersheimoise parmi les prétendants puisque **Sarah Weiss Moessmer** sera candidate Unser Land dans notre 5e circonscription du Bas-Rhin.

### Accès à la Salle des Associations



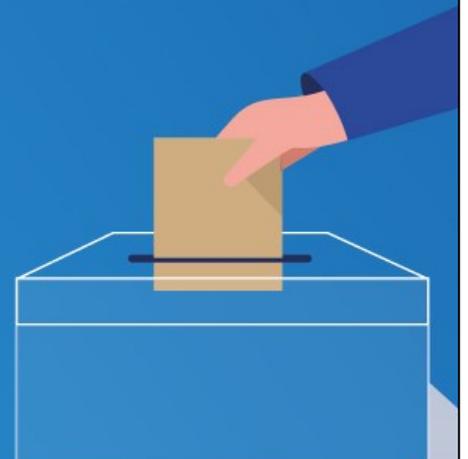
# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1<sup>er</sup> tour

**12 juin  
2022**

2<sup>e</sup> tour

**19 juin  
2022**





# Naissances

## Bienvenue à tous ces enfants ! ...



**Alexis, Marian, Lilian DERIVAUX MARGRAFF**  
née le 22 mars 2021  
Fils de Francis DERIVAUX  
et Gisèle MARGRAFF



**Jules SENGLER**  
née le 21 mai 2021  
Fils de Nicolas SENGLER  
et Pauline SCHNELL



**Anaëlle, Madeline MECKES**  
née le 10 avril 2021  
Fille de Mathieu MECKES  
et Alicia BERNHARDT



**Alessia, Liliane BOURGEOIS**  
née le 4 août 2021  
Fille de Stéphane BOURGEOIS  
et Laura SARCHIONE

**Tiago GIZZI**  
née le 4 mai 2021  
Fils de Quentin GIZZI  
et Luna PANIAGUA



# Les Mariages

## Tous nos Vœux de Bonheur ! ...



**Le 18 août 2021**

Rachel Hélène HOLZMANN et  
Mourougane DORÉ



**Le 17 juillet 2021**

Sandrine Chantal FISCHER et  
Jacky Hubert Joseph SIMON

**Le 21 août 2021**

Coraline Jeanne Monique ADAM et  
Maxime Thierry HAM

## Les Décès

Nos Sincères Condoléances à leurs proches...



**KALCK André Richard**

Né le 21 février 1947 à Andlau  
Décédé le 10 janvier 2021



**BERNOLLIN Natalie Andrée Paulette**

Née le 3 Juillet 1960 à Souk Ahras (Algérie)  
Décédée le 1er juin 2021



**KEYSER Alphonse Louis**

Né le 26 mai 1948 à Sélestat  
Décédé le 15 juillet 2021

**PETIT-REIBEL Quentin Alphonse Roger**

Né le 28 août 1992 à Colmar  
Décédé le 18 août 2021



**HURLIMANN Albert**

Né le 11 septembre 1932 à Bolsenheim  
Décédé le 18 septembre 2021

**VOGELEISEN née SCHULTZ Lucie Marie Joséphine**

Née le 11 août 1931 à Westhouse  
Décédée le 7 octobre 2021



**RISSER née SCHNELL Irène Anni Josepha**

Née le 25 mars 1934 à Sélestat  
Décédée le 16 octobre 2021

**RAPP Joseph Marcel**

Né le 2 août 1933 à Kogenheim  
Décédée le 6 décembre 2021

## Les Grands Anniversaires 2021

### 95 ans

SIMON Fernand - Né le 20.04.1926

### 93 ans

EHRHARD née BAUR Marie Odette - Née le 26.02.1928

MEYER Jean – Né le 03.04.1928

### 92 ans

KRETZ Jules - Né le 05.04.1929

HABERER née FELTZ Marie Sophie – Née le 08.07.1929

### 92 ans

SCHNELL née KRETZ Marie Jeanne – Née le 02.02.1930

VOGELEISEN Eugène – Né le 20.02.1930



### 89 ans

HURLIMANN née JUNG Denise – Née le 30.04.1932

ZUBER née BURKHAD Marie Léonie - Née le 23.05.1932

SCHANDENE André – Né le 03.06.1932

RIEHLING Jean Joseph – 09.12.1932

### 88 ans

MOSSER Raymond – Né le 27.09.1933

KRETZ née RIEHL Marcelline – Née le 17.10.1933

### 87 ans

VOGELEISEN Juliette – Née le 21.04.1934

RIEHLING née WILHELM Augustine – Née le 26.04.1934

ADAM née DILLMANN Jeanne – Née le 16.06.1934

ROECKERT née KELLER Marie Yvonne – Née le 17.08.1934

KEMPF née KEYSER Nicole – Née le 17.10.1934

### 86 ans

ACKERMANN René – Né le 17.06.1935

BURKHARD Jean-Pierre – Né le 09.10.1935

### 85 ans

VOGELEISEN née ROHMER Marie Laurence – Née le 03.04.1936

JUNG Bernard – Né le 13.07.1936

### 84 ans

FISCHER née REMETTER Christine – Née le 30.05.1937

HUCK née STIEFVATER Louise – Née le 27.10.1937

STROH née KIRBILLER Fernande – Née le 14.11.1937

SCHANDENE née MEYER Odile – Née le 21.11.1937



## Les Grands Anniversaires 2021 (suite)



### 83 ans

METZ Pierre – Né le 12.02.1938  
FELTZ Maurice – Né le 14.04.1938  
FEDERLEN née ZAGER Antoinette – Née le 02.05.1938  
EGELE née JUNG Annette – Née le 08.06.1938  
MOSSER née CROMER Nicole – Née le 15.07.1938

### 82 ans

MOSSER née LOOS Monique – Née le 11.03.1939  
JUNG née WEBER Marie Thérèse – Née le 01.04.1939  
MONSHAUSEN Henri – Né le 11.07.1939  
BAUMERT Gabrielle—Née le 31.07.1939  
BURKHARD née PETIT Liliane – Née le 20.09.1939  
MEYER Edmond – Né le 24.09.1939

### 81 ans

METZ née KEYSER Paulette – Née le 14.01.1940  
ACKERMANN née VOGELISEN Denise – Née le 01.02.1940  
JEZECQUEL Michel – Né le 07.07.1940  
FRITSCH née WANNER Anny – Née le 11.09.1940

### 80 ans

RAPP Jeanine – Née le 20.10.1941  
MEYER Hubert—Né le 09.12.1941  
FRITSCH Jean-Paul—Né le 18.12.1941

### 79 ans

JEHL Richard – Née le 05.01.1942  
KAMMERER Jean Albert—Né le 06.01.1942  
MOSSER Gérard—Né le 13.08.1942  
FRANTZ Odile—Née le 22.09.1942



## Un grand événement se prépare ?

Afin de permettre à la municipalité de partager votre joie à l'occasion de vos Grands Anniversaires (80 ans, 85 ans, 90 ans et plus) , de vos Noces d'Or, Noces de Diamants, etc, nous proposons aux personnes souhaitant le passage de M. le Maire de se faire connaître à la mairie dès que possible (*minimum 10 jours avant la date souhaitée*)

D'avance merci

# La vie de la Commune

## Commission Scolaire & Périscolaire

### Distribution de Weckela

Le 07 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle "rentrée Weckela" au sein de notre école. Malgré le contexte Covid, le maire Fernand Willmann, accompagné du 1er adjoint Jacky Blumert et de la responsable de la commission scolaire et périscolaire Claudia Mosser, a souhaité perpétuer la tradition de distribution des Weckela de Sermersheim.

En raison des contraintes sanitaires, les élus n'ont malheureusement pu intervenir que dans deux classes pour souhaiter aux enfants et enseignants, une bonne rentrée scolaire. Protocole sanitaire impose : les sachets ont été remis classe par classe par les différents professeurs.

Les écoliers et les enfants du périscolaire sont tous partis heureux en fin de journée, leur sachet à la main.

### Mets tes baskets pour ELA

De la solidarité en ces temps difficiles ...Bravo à nos jeunes écoliers des classes élémentaires du CE1/CE2 et du CM1/CM2 d'avoir participé à ce challenge !

Ils étaient 52 élèves au total à courir le vendredi 22 octobre

2021, en présence de quelques représentants de la commune.

Le but de la course intitulée "Mets tes baskets pour ELA" était de réaliser un maximum de tours d'un demi-stade de foot en un temps donné : 8/10 min pour les CE1/CE2 et 10/12min pour les CM1/CM2.

Avant la course, les enfants sont allés chercher des sponsors qui les ont parrainés à leur convenance en leur faisant une promesse de don pour un tour fait ! Bien entendu les généreux donateurs ne savaient pas combien de tours chaque enfant allait réaliser.

Grâce à leurs efforts, les enfants ont permis de récolter 4733,50 euros !

Cet argent sera reversé à l'association ELA. Elle a pour but d'aider les enfants souffrant de leucodystrophies, maladies touchant le système nerveux et qui entraîne une paralysie des membres.

Encore un grand bravo à tous ces enfants !

Claudia Mosser

Responsable de la commission



### Rentrée 2022 !

Les dossiers d'inscriptions en maternelle des enfants nés en 2019, sont disponibles en Mairie et devront être déposés pour le 16 mai 2022

# info

aux parents



**PREMIÈRE INSCRIPTION**  
dans une structure d'accueil du Pôle Familles  
**Périscolaire - Restauration scolaire**  
**Année scolaire 2022-2023**

### Campagne d'inscription

Vous souhaitez inscrire pour la première fois votre / vos enfant(s) à une structure d'accueil sur le territoire du canton d'Erstein ?

Le pôle famille organise une permanence :

**du 28 mars au 08 avril 2022**  
**de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

à la Maison Intercommunale des Services de Benfeld  
au Pôle Périscolaire d'Erstein  
au Relais Petit Enfance de Rhinau



## Commission Travaux & Patrimoine

2021 a été une année riche en étude, préparation de dossier, étude de dossier et réunions de travail. Le fil conducteur de l'année 2021 était le passage à l'éclairage public LED prévu en 2022-23.

Le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter, nous souhaitons donc réduire au maximum ce poste de dépense. Grâce à cet investissement très largement subventionné, notre commune fera des économies importantes pour les décennies à venir.

Nous avons fait le choix de travailler avec des sociétés Alsaciennes : la société Longueur D'Ondes qui commercialise les produits de ROHL France (Erstein) ainsi que la société Pontiggia qui sera en charge des travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers).

### Rappel des réalisations 2021

- ◆ Avril, la plateforme « multi-services » a été créée . Elle est aujourd'hui ouverte plusieurs fois par an aux dépôts de haies et de déchets verts
- ◆ Juillet, aménagements du secrétariat et de l'accueil de la Mairie (voir p.6)
- ◆ Tout l'année, entretien et aménagements du groupe scolaire et périscolaire : suivi de la réparation de la toiture, agrandissement du parc vélo, couverture des bancs de la cour, remplacement du chauffe eau du local ATSEM, onduleurs pour les portes d'entrée élémentaire et maternelle/périscolaire, connexion du système de chauffage/ventilation pour prise en main à distance, agrandissement de l'espace affichage dans les salles de classe, ...



### Les travaux 2022/2023

- ◆ Passage à l'éclairage LED : ce sera LE projet « phare » de l'année puisqu'il a pour objectif de remplacer l'intégralité de l'éclairage actuel, obsolète et très énergivore !

D'un côté, le financement se fait sans aucun recours à la dette et avec un niveau de subventions très important. De l'autre côté, les économies attendues sont importantes sur le budget électricité : 4 à 6000 euros économisés par an !

- ◆ Travail de sécurisation des piétons & Essai de ralentisseur Rue des Remparts



### Les études 2022 (pour travaux 2023/2024)

- ◆ En partenariat avec le SDEA, nous étudions une solution pour déconnecter **les eaux de pluies et de ruissellement du pont de la RD1083**, Rue des Remparts, Rue des Vosges et Allée des Tilleuls

Le but premier de ce projet sera de désengorger le réseau communal afin de réduire les risques d'inondations dans le village. Le deuxième objectif sera de réduire le volumes des eaux claires pour la station d'épuration d'Herbsheim. Ces eaux seront stockées sur place afin de pouvoir les valoriser (arrosage communal, ...) ; le surplus sera évacué dans le sous-sol par infiltration.

- ◆ **Accès aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) pour l'Eglise.**

Le projet consiste d'abord à installer une rampe « PMR » pour l'accès au parvis de l'Eglise. Cet équipement sera complété par une remise en état et une sécurisation des marches et du parvis lui-même.

Frédéric Dromson  
Responsable de la commission

## Commission Forêt et Chasse

### *L'actualité de notre forêt de Sermersheim en 2021*

**A**près plusieurs années d'augmentation en fréquence et en intensité des étés caniculaires, 2021 et son été pluvieux ont laissé un peu de répit à notre forêt qui a moins souffert.

J'aimerais souligner le travail constructif des membres de la commission qui s'investissent pour la commune tout au long de l'année.

La commission Forêt et chasse c'est réunie à 2 reprises en 2021 et le travail n'a pas manqué.

**Pour la première réunion**, c'est sur le terrain et sous la pluie que la commission s'est réunie le lundi 10 mai 2021 à 16h en forêt dans les parcelles 7 et 8. L'ensemble des membres de la commission Forêt et Chasse ont parcouru une partie des parcelles 7 et 8 afin de prendre les décisions qui s'imposent et conviennent à l'ensemble des parties suite à la coupe des frênes « chalarosés » de 2020.

Il a ainsi été décidé de poursuivre le cloisonnement pour les prochaines exploitations mais en espaçant le cloisonnement entre 45/50 mètres afin de permettre l'exploitation en toute sécurité. Ces espaces plus importants vont réduire cette impression d'autoroute dans notre forêt. Il a aussi été décidé de ne pas vendre le peu de bois de chauffage restant dans la parcelle 7 et 8 afin d'offrir des refuges pour le gibier ou pour la flore mais aussi de ne plus perturber les 2 parcelles jusqu'à fin décembre 2021.

Un point supplémentaire est fait sur les futures coupes à venir ceci en concertation avec L'ONF, les chasseurs et la commune. L'objectif étant de ne pas couper si ce n'est pas urgent.



### Composition de la Commission Forêt et Chasse

**Olivier PHILIPPE**, *Conseiller municipal et responsable de la commission*

**Jean-Marie LAULER**, *Resp. de l'Unité Territoriale de l'ONF de Sélestat*

**Jean-Paul BLANC**, *ONF de Benfeld*

**Richard ADOLPH**, *Adjudicataire de la forêt de la RISCH*

**Claude GRIMER**, *Adjudicataire de la forêt du RIED*

**Michael BOTTIN**, *Employé à la commune de Sermersheim*

**Denis GEORGE**, *Habitant de Sermersheim*

**Fernand WILLMANN**, *Maire de Sermersheim*

**Jacky BLUMERT**, *Adjoint à Sermersheim*

**Frédéric DROMSON, Sébastien SENART, Grégory SIFFERT, Sébastien MAYER**, *conseillers municipaux*

### Ne pas couper si ce n'est pas urgent !

**La seconde réunion** s'est tenue en mairie, le jeudi 23 septembre 2021 et nous avons eu le plaisir d'accueillir Cédric Heuer qui remplacera dorénavant Marie France Haerel.

Nous avons d'abord pris connaissance des décisions du Gouvernement. La première est d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025. Ceci aura des impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources auprès de leurs citoyens. La seconde décision nous laisse craindre une dégradation du service public forestier dans nos communes puisqu'il y en projet la suppression de 500 emplois dans le futur Contrat Etat-ONF.

L'ensemble des membres de la commission Forêt et Chasse est favorable au vote par le conseil municipal de la motion pour le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

## Motion ONF

**COFORINFO** N°214  
LETTRE D'INFORMATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES  
JUILLET 2021



Motion de la Fédération nationale des Communes forestières

### LA PRESSION MONTE FACE À L'ÉTAT

Le conseil d'administration de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) du 24 et 25 juin dernier à Clermont-Ferrand n'a pas été de tout repos. En effet, révoltés par les annonces inacceptables du gouvernement demandant une contribution supplémentaire des Communes forestières à hauteur de 30 M€ au financement de l'Office National des Forêts (ONF) et dans le même temps supprimant près de 500 postes ONF, les élus étaient unanimes sur les positions à tenir : « Nous ne paierons pas plus pour avoir moins ».



**COFORINFO**  
LETTRE D'INFORMATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

**N°217**  
NOVEMBRE 2021

## LES COMMUNES FORESTIÈRES ENTENDUES



### Remerciement à toutes les communes

Après 5 mois d'un combat continu et grâce au soutien de milliers de communes qui ont voté la motion de la FNCOFOR, les Communes forestières ont enfin été entendues. **L'État abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (Office National des Forêts).**

### Le combat continue pour une nouvelle gouvernance de l'ONF

Même si nous avons remporté une bataille, nous devons rester vigilants sur les prochaines étapes à venir. Les Communes forestières se sont engagées à accroître la contractualisation nécessaire à la filière bois française.

### Une bonne nouvelle pour les communes !

L'état abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF

## Reboisement de la parcelle 7

Suite à la visite sur le terrain du 10 mai dernier, la commission a souhaité reboiser la parcelle 7 en partie détruite par la charlose du frêne par d'autres essences compatibles avec le changement climatique mais aussi de bénéficier de financement.

Suite à l'étude de sol, l'équipe a M. Lauler (ONF) nous propose 3 essences compatibles avec une projection climatique 2070 : le chêne pédonculé, le merisier, le noyer noir d'Amérique .

Ces essences ont été retenues suite aux diagnostics de sol réalisés avec l'outil For-Eval. En effet, les résultats obtenus via Zoom 50 (cf. Climesence) indiquent une résistance de ces essences face aux changements climatiques prévus dans les scénarios les plus pessimistes.

La commission valide le principe qui consiste à replanter 1600 arbres dans les trouées « sous forme de 30 placeaux » en parcelle 7 (voir ci-dessous) sans avoir recours au broyage massif. Cela permet de protéger la régénération naturelle mais aussi la faune et la flore.

La commission valide le principe de protection individuelle (solution privilégiée par les chasseurs) pour l'ensemble de la plantation. Les chasseurs s'engagent à vérifier que les protections restent en places afin que cette opération soit un succès.

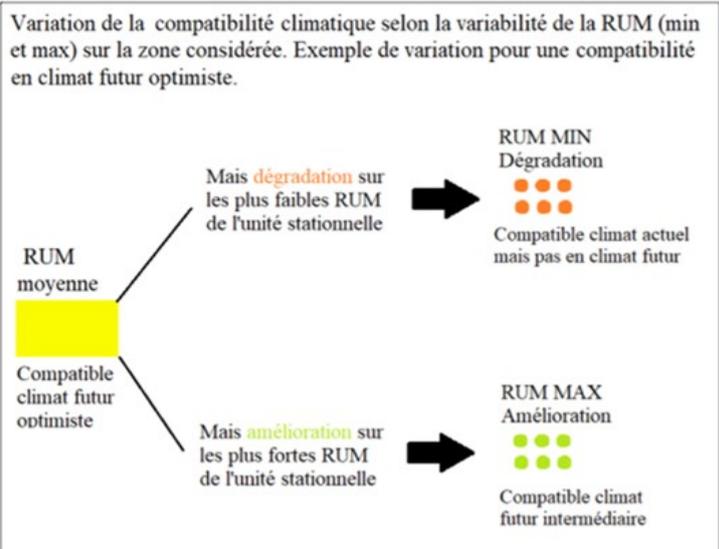
### Volonté de Reboisement de la parcelle 7 (point N°6 du 10 mai)

Légende :

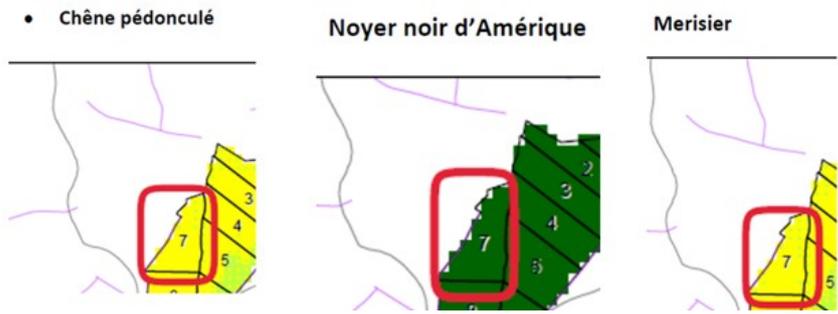
#### Compatibilité climatique des essences en 2070

Compatibilité de l'essence selon le déficit hydrique édaphique (DHE) du climat futur considéré

DHE considérant RUM moyenne	DHE considérant RUM min ou RUM max
<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black;"></span> Vulnérable climat actuel (1979-2013)	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red; border-radius: 50%;"></span>
<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black;"></span> Compatible climat actuel mais pas en climat futur	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border-radius: 50%;"></span>
<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Compatible climat futur optimiste	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border-radius: 50%;"></span>
<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black;"></span> Compatible climat futur intermédiaire	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightgreen; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightgreen; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightgreen; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightgreen; border-radius: 50%;"></span>
<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 15px; background-color: green; border: 1px solid black;"></span> Compatible climat futur pessimiste	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: green; border-radius: 50%;"></span>



- Chefs lieux
- Courbes de niveau
- Desserte



## *Plan de rebond et simulation financière*

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a décidé de voter un Plan de rebond, solidaire et durable, comprenant une mesure pour les forêts communales alsaciennes : les « Forêts d'avenir d'Alsace. C'est un projet d'enrichissement par plantation qui préserve le peuplement existant et son potentiel d'avenir tout en le complétant avec des essences non présentes dans une stratégie d'adaptation des forêts au changement climatique. L'objectif est d'améliorer la résilience et la résistance du peuplement aux sécheresses et canicules

M. Lauler avec le service Travaux de l'Agence, nous a transmis les chiffres de la simulation financière sur 3 hectares en parcelle 7. Les essences sont validées mais d'autres propositions peuvent encore être étudiées à ce stade nous a précisé M. Lauler.

**La commission valide complètement ce projet de financement à hauteur de 12 000 €.**

La demande a été envoyée le 1er octobre. Je remercie encore M. Lauler pour ce travail collaboratif et constructif pour le reboisement de notre forêt.

## *Plan de coupe des frênes pour la fin d'année 2021*

La commission valide la coupe des frênes « chalarosés » de la parcelle 3 en octobre conformément au plan de coupe soit 450 m3 environ. Voici quelques belles photos ...



## *Vidange des bois de la vente d'hiver 2021 & Vente de bois de chauffage 2022*

Après échanges ; la commission donne un délai de vidange au 30 avril 2022 des bois restants de la vente d'hiver 2021. Il a été acté que la vente de bois de chauffage 2022 se fera en présentielle. Il a été décidé d'y ajouter les lots invendus de la parcelle 2 de 2021. La commission calle la date de la prochaine vente de bois de chauffage au Jeudi 6 janvier 2022 à 18h30 à la Maison du Temps Libre de Sermersheim

Plantation de 400 petits chênes de 80cm environs pour le reboisement dans la parcelle 1.

Cette plantation a eu lieu fin décembre 2021 afin d'offrir à ces jeunes chênes toutes leurs chances de reprises. Avant de replanter le passage du broyeur est nécessaire.



Forêt Communale de SERMERSHEIM  
Activité 2011 - 2020  
Superficie : 282,83 ha



Office National des Forêts  
Agence de SCHIRMECK

### I\_a - COMMERCIALISATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Bois façonnés	252	282	132	71	202	236	9	70	316	748	232
Bois non façonnés	850	706	722	883	845	344	6	479	492	895	622
<b>total m3</b>	<b>1 102</b>	<b>988</b>	<b>854</b>	<b>954</b>	<b>1 047</b>	<b>580</b>	<b>15</b>	<b>549</b>	<b>808</b>	<b>1 644</b>	<b>854</b>
Volume à l'hectare	3,90	3,49	3,02	3,37	3,70	2,05	0,05	1,94	2,84	5,81	3,0

### I\_b - RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Recettes bois façonnés	25 396	27 157	12 566	7 644	14 327	34 421	18 495	17 938	39 140	55 116	25 220
Recettes bois sur pied	29 990	27 680	24 585	28 980	30 910	15 210	130	17 920	14 380	18 050	20 784
<b>total recettes*</b>	<b>55 386</b>	<b>54 837</b>	<b>37 151</b>	<b>36 624</b>	<b>45 237</b>	<b>49 631</b>	<b>18 625</b>	<b>35 858</b>	<b>53 520</b>	<b>73 166</b>	<b>46 004</b>
prix de vente moyen (€/m3)	50,35	55,35	43,30	38,35	43,31	88,37	1341,37	82,32	66,30	44,35	53,9
(dont bois façonnés)	(100,70)	(96,30)	(95,20)	(107,66)	(70,93)	(145,85)	(2 035,00)	(256,29)	(123,86)	(73,65)	108,4
(dont bois sur pied)	(25,28)	(29,21)	(34,05)	(32,82)	(36,58)	(44,22)	(21,67)	(37,41)	(29,20)	(20,16)	33,4

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Abattage et façonnage en régie communale	5 590	6 939	2 917	5 300	5 992	6 759	6 493	9 696	5 404	13 177	6 827
Abattage et façonnage à l'entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 700	570
Débardage et câblage	1 656	2 100	1 894	1 578	3 347	4 047	2 864	3 881	0	2 488	2 386
Honoraires sur assistance technique	1 021	230	999	752	786	679	400	606	2 522	1 363	936
Divers gestion de la main-d'œuvre**	531	650	240	474	562	460	584	772	366	1 313	595
Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>total dépenses</b>	<b>8 798</b>	<b>9 919</b>	<b>6 050</b>	<b>8 104</b>	<b>10 687</b>	<b>11 946</b>	<b>10 341</b>	<b>14 955</b>	<b>8 291</b>	<b>24 041</b>	<b>11 313</b>
<b>Solde d'exploitation</b>	<b>46 588</b>	<b>44 918</b>	<b>31 101</b>	<b>28 520</b>	<b>34 550</b>	<b>37 685</b>	<b>8 284</b>	<b>20 903</b>	<b>45 229</b>	<b>49 125</b>	<b>34 690</b>
coût unitaire (€/m3)	34,91	35,17	45,83	114,14	52,91	50,62	1 149,85	213,67	36,24	32,12	49

\* les exceptions éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

\*\* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAA + Equipements de protection (cf. bilan final colonne DEP)

### II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement - € HT)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Périmètre / parcellaire et divers	0	2 641	2 121	8 305	6 667	7 707	6 245	3 454	6 535	6 192	4 987
Sylviculture	24 624	20 318	31 883	15 266	12 481	12 554	4 509	11 107	7 867	7 489	14 810
Infrastructures	0	0	0	543	0	630	0	1 125	950	0	325
Cynégétique - milieux remarquables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accueil du public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires sur assistance technique	3 157	2 502	4 331	374	5 219	2 412	1 840	1 761	1 301	1 974	2 487
Divers gestion de la main d'œuvre*	2 000	1 809	2 457	1 783	1 618	1 157	885	986	662	553	1 391
<b>Total général travaux</b>	<b>29 781</b>	<b>27 270</b>	<b>40 792</b>	<b>26 271</b>	<b>25 985</b>	<b>24 460</b>	<b>13 479</b>	<b>18 433</b>	<b>17 315</b>	<b>16 207</b>	<b>23 999</b>
total par hectare :	105	96	144	93	92	86	48	65	61,22	57,30	85

\* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAA + Equipements de protection (cf. bilan final colonne DEP)

### III - BILAN FINAL

RECETTES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Recettes bois	55 386	54 837	37 151	36 624	45 237	49 631	18 625	35 858	53 520	73 166	46 004
Loc. chasse*/pêche	9 007	9 270	9 143	9 580	4 060	4 125	4 108	3 984	3 862	3 862	6 100
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concessions	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148
Divers (indemnités, menus-produits, etc...)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>64 541</b>	<b>64 255</b>	<b>46 442</b>	<b>46 412</b>	<b>49 445</b>	<b>53 904</b>	<b>22 881</b>	<b>39 990</b>	<b>57 531</b>	<b>77 176</b>	<b>52 258</b>
total par hectare :	228	227	164	164	175	191	81	141	203	273	185

\* sur surfaces bénéficiant du régime forestier

DEPENSES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Exploitation	8 798	9 919	6 050	8 104	10 687	11 946	10 341	14 955	8 291	24 041	11 313
Travaux	29 781	27 270	40 792	26 271	25 985	24 460	13 479	18 433	17 315	16 207	23 999
Frais de garderie y compris 2 €/ha (HT)	6 015	6 159	6 583	5 171	5 009	5 532	5 328	3 070	5 490	5 490	5 385
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>44 594</b>	<b>43 348</b>	<b>53 425</b>	<b>39 546</b>	<b>41 681</b>	<b>41 938</b>	<b>29 148</b>	<b>36 457</b>	<b>31 096</b>	<b>45 737</b>	<b>40 697</b>
total par hectare :	158	153	189	140	147	148	103	129	110	162	144

SOLDE RECETTES - DEPENSES (€)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
<b>soit solde à l'hectare</b>	<b>19 947</b>	<b>20 907</b>	<b>-6 983</b>	<b>6 866</b>	<b>7 764</b>	<b>11 966</b>	<b>-6 267</b>	<b>3 533</b>	<b>26 434</b>	<b>31 439</b>	<b>11 561</b>
	<b>71</b>	<b>74</b>	<b>-25</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>42</b>	<b>-22</b>	<b>12</b>	<b>93</b>	<b>111</b>	<b>41</b>

## Commission Fleurissement et Cadre de Vie

C'est une tradition maintenant ancienne, la commission Fleurissement & Cadre de Vie a organisé le concours des maisons fleuries de Sermersheim l'été dernier.

Après le passage du jury le 7 août dans les rue du village, la Commission s'est réunie le 1er octobre 2021 pour la remise des prix aux méritants propriétaires des plus belles maisons fleuries.

La commune tient à remercier chaleureusement ces lauréats pour leur travail contribuant à l'embellissement du village pour le plaisir de tous les passants.

Les lauréats sont :

**1er prix d'excellence** : M. Wohlschiess Rémy, Mme Fritsch Abélé Laurence

**1er prix d'honneur** : Mme Descamps Agnès

**2e prix d'honneur** : Hôtel Relais de l'Ill, Mme Bangartz Tania, M. Hurlimann André

**1er prix coup de cœur**: Mme KLOTZ Marie-Paule

**2eme coup de cœur**: La Commune (hors concours) Mickaël et Lionel

Concours

Maisons fleuries



**1er prix d'Excellence**  
Wohlschiess Rémy  
Fritsch Abélé Laurence





08/07/2021 09:09



**1er prix d'Honneur**  
Descamps Agnès

**2e prix d'Honneur**  
Hôtel Relais de l'Ill  
Bangartz Tania  
Hurlimann André



08/07/2021 09:02



08/07/2021 09:22



1er prix coup de cœur  
KLOTZ Marie-Paule



2er prix coup de cœur  
(hors concours)  
Mickaël & Lionel





## Un grand merci à notre dévoué jury !

(de gauche à droite)

M et Mme STERNMANN (Epfing)

Bernard PFLEGER (adjoint au Maire de Huttenheim)

Didier FRICK (2e adjoint au Maire de Sermersheim)

Jacky BLUMERT (1er adjoint au Maire de Sermersheim)



Remise des prix à l'occasion de la rencontre citoyenne qui s'est tenue le 1er octobre 2021 à la MTL



## Quels ont été les faits marquants de la commission ?

1. Après l'ouverture de la plateforme multiservices, la commission a organisé les 2 septembre et 23 Octobre, deux journées portes ouvertes dédiées au « Broyage des déchets Verts ». Ces journées ont connu un franc succès ; elles seront reconduites en 2022.
2. Cette année encore de belles décorations Halloween ont été réalisées par les ouvriers communaux. Les cucurbitacées cultivées par notre 1er adjoint Jacky ont été utilisées en nombre puis mises à disposition des habitants.
3. Les anciens thuyas derrière le monument aux morts ont été retirés avec l'aide de la société Huffling ; puis remplacés par des lauriers offerts gracieusement par de généreux donateurs.
4. Suite à la demande des enseignants et avec l'accord du Conseil de Fabrique nous avons installé des bacs de plantation pour les enfants de l'école à l'arrière de l'église.
5. Concours des maisons Fleuries le 7 Août 2021 (voir pages précédentes)
6. Disparition de l'Alsacienne
7. La boîte à livres tant attendue est enfin disponible à Sermersheim. Elle se trouve à coté de la M.T.L. ...Faites en bon usage !
8. Malgré les conditions sanitaires, le Saint-Nicolas a fait sa traditionnelle apparition dans le village tout en respectant les gestes barrières. Cet évènement s'est déroulé au pied du sapin illuminé par M Le Maire et a été animé par les chants des enfants aux yeux brillants et orchestrés par les enseignants. Une très bonne organisation de l'équipe communale et des parents d'élèves.





Composition de la Commission

Jacky BLUMERT, 1er adjoint et responsable de la commission

Matthieu MARCADÉ, Conseiller municipal

Sébastien SENART, Conseiller municipal

# COLLECTIVITES

## Sermersheim, une commune fortement représentée



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU  
CANTON D'ERSTEIN

**Fernand WILLMANN** est Conseiller Communautaire titulaire & **Didier FRICK** est Conseiller Communautaire suppléant.

**Fernand WILLMANN** est membre des commissions : Finances et administration générale, Sport & Patrimoine, Vie Associative et Solidarité. Il est aussi délégué de la Communauté des Communes au **SMICTOM**, au **SCOTERS** et fait partie de la Commission d'Appel d'Offres communautaire.

**Didier FRICK** est membre de la commission Sport & Patrimoine.

**Clarisse RINGEISEN MEYER** est membre de la commission Transports, Energies & Mobilités.

**Arnaud BOESPFLUG** est membre de la commission Tourisme Culture et Relations Internationales.



**Fernand WILLMANN** est membre du Comité Directeur du SMICTOM et est également Vice-Président en charge de la Commission Partenariats et Débats Citoyens.

**Fernand WILLMANN** est également membre des Commissions Communication & Prévention ainsi que celle des Energies.



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

**Frédéric DROMSON** est délégué Eau et Assainissement pour le compte de la commune.

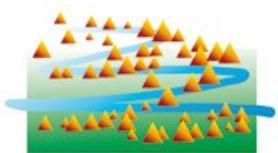
Il est aussi le délégué de la Communauté des Communes du pays d'Erstein et fait partie du Conseil d'Administration du SDEA.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

**Fernand WILLMANN** est le Président de l'Amicale des Maires de Benfeld & environs.

Il est également membre à ce titre du Comité Directeur de l'AMF Bas-Rhin en compagnie des 32 Maires des communes les plus importantes du département.



SYNDICAT MIXTE  
pour l'entretien des cours d'eau  
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

**Didier FRICK** est délégué au niveau du Syndicat Ehn / Andlau / Scheer.

Il est le référent de ce syndicat au niveau de la Commune.

### **SIVU Forestier de Sélestat & environs**

**Olivier PHILIPPE** est Vice-Président du SIVU Forestier de Sélestat.

Il est également membre de la Commission de la forêt des 26 Communes.

# SMICTOM

Le SMICTOM d'Alsace Centrale a pour mission de gérer la collecte et le traitement des ordures ménagères de 90 communes (132 000 habitants), regroupées en 6 Communautés de Communes qui appliquent toutes la même redevance incitative depuis 2010.

Le SMICTOM est un syndicat mixte de coopération intercommunale à vocation unique de la forme Établissement Public Administratif qui a pour mission :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés et l'exploitation des points d'apport volontaire sur son territoire
- L'exploitation de 8 déchèteries.
- L'exploitation du Centre de Tri de Scherwiller et du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux de Châtenois.
- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets.
- La facturation de la redevance incitative, la gestion des bacs et la gestion des demandes des usagers.

L'exploitation du Centre de Tri, du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) et des 8 déchèteries ainsi que le service de collecte sont effectués en régie. Seule la collecte et le traitement des biodéchets est un service délégué à une entreprise extérieure : il s'agit de la société Agrivalor.

## Trier ses biodéchets : un geste positif pour l'environnement



En triant vos biodéchets, votre poubelle grise devient plus légère et plus propre, et vous participez à un mouvement directement bénéfique pour l'environnement !

En déposant vos biodéchets en sac dans le conteneur dédié, vous les remettez à leur juste place. Ils deviennent **une ressource précieuse pour l'Alsace centrale** et vous contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique.

### Amplifions le mouvement : objectif 4000 tonnes !

En 2021, grâce aux efforts de tous les habitants qui sont rentrés dans le mouvement, **plus de 3 000 tonnes de biodéchets ont été collectées et méthanisées**, ce qui représente 231 tonnes de CO2 évitées et 3,3 GWh d'énergie produits. À cela s'ajoutent les milliers de tonnes de déchets évités grâce à ceux qui compostent directement dans leur jardin, ce qui reste la meilleure pratique. **Ces résultats sont un vrai bénéfice pour l'environnement.** Ils nous permettent de nous fixer l'objectif ambitieux de collecter 4 000 tonnes de biodéchets par an.

**Alors ensemble, amplifions le mouvement !**

## Volumes 2021

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	Sept	Oct	Nov	Dec	année 2021
SERMERSHEIM 0527 - IMPASSE DU MOULIN (340L)	535	530	630	565	670	625	515	470	570	535	390	605	6640
SERMERSHEIM 0528 - RUE DE LA CHAPELLE (340L)	325	395	435	325	370	365	345	355	385	310	365	390	4365
SERMERSHEIM 0529 - RUE DES FORGERONS (340L)	375	455	520	465	510	475	435	295	340	245	305	330	4750
SERMERSHEIM 0530 - RUE DES REMPARTS (340L)	490	535	610	455	525	420	425	520	485	330	340	385	5520
SERMERSHEIM 0642 - RUE DE KOGENHEIM					55	205	210	340	320	215	220	245	1810
													23085



### Vous n'avez plus de sacs kraft ?

Vous pouvez en récupérer dans l'une des 8 déchèteries du territoire. Il suffit de s'adresser à un agent de déchèterie.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre mairie (selon les modalités du secrétariat) ou à l'accueil du SMICTOM (ZA du Giessen - 2 rue des Vosges - 67750 Scherwiller).



### Où trouver la borne la plus proche de chez moi ?



Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, rubrique « la collecte » ou scannez le QR code ci-contre



# Communauté de Communes du Canton d'Erstein



**Sermersheim, une commune fortement représentée dans beaucoup d'instances**

Fernand WILLMANN est Conseiller Communautaire titulaire & Didier FRICK est Conseiller Communautaire suppléant.

Fernand WILLMANN est membre des commissions : Finances et administration générale, Sport & Patrimoine, Vie Associative et Solidarité. Il est aussi délégué de la Communauté des Communes au SMICTOM, au SCOTERS et fait partie de la Commission d'Appel d'Offres communautaire.

Didier FRICK est membre de la commission Sport & Patrimoine.

Clarisse RINGEISEN MEYER est membre de la commission Transports, Energies & Mobilités.

Arnaud BOESPFLUG est membre de la commission Tourisme Culture et Relations Internationales.

## On a besoin de vous !

Dans le but de co-construire le plan d'actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite identifier les citoyens et autres acteurs déjà engagés - ou qui souhaiterait s'engager au travers d'un projet - sur les questions d'adaptation au dérèglement climatique. Ainsi, pour mieux vous connaître et entrer en contact avec vous, nous vous proposons de renseigner un formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes

<https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>

Pour plus d'informations : Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie  
[plan-climat@cc-erstein.fr](mailto:plan-climat@cc-erstein.fr)

## Budget investissement 2021

- 5 374 031,64 €** Construction du nouveau gymnase à Erstein
- 300 000 €** Dispositif d'aide à la vie associative
- 625 125 €** Déploiement de la fibre sur le territoire
- 257 249,1 €** Piscines dont l'étude pour la construction du bassin nordique et les travaux pour la rénovation de la piscine
- 688 846,22 €** Périscolaires dont l'extension de celui de Huttenheim et la construction de celui de Limersheim
- 355 400 €** Travaux d'extension de l'atelier intercommunal pour le stockage du parc matériel
- 2 315 131,02 €** Bibliothèques et médiathèques dont 2 242 483€ pour la réhabilitation du moulin de Gerstheim
- 1 587 435,7 €** Voiries dont 529 300€ pour le giratoire de la RD 83 et 1 058 135€ pour les pistes cyclables

## La poursuite de grands chantiers engagés

### Aménagement de la 4ème tranche du PAN de BENFELD



démarrage des travaux de réaménagement de la déchèterie d'Erstein



lancement des travaux de construction d'un nouveau gymnase du collège et des lycées à ERSTEIN



achèvement de la liaison cyclable Friesenheim - Rhinau avec pose d'une passerelle

## La poursuite des réflexions sur des projets déjà validés

### giratoire RD 1083 et la liaison RD 829 Sand-Benfeld



aménagement d'une médiathèque intercommunale dans l'ancien moulin de GERSTHEIM

projet de construction d'un bassin nordique au centre nautique d'Erstein



réhabilitation de la bibliothèque intercommunale à RHINAU

## Quelles sont les aides financières destinées aux étudiants de la région ?

**S**i vous êtes étudiant dans la région, alors vous pourrez bénéficier d'aides financières pour vous aider dans votre quotidien. Ces aides concernent différents domaines tels que l'échange à l'international, les équipements, la création d'entreprise... Si certaines sont destinées à des profils précis, d'autres sont ouvertes à tous. On vous en dit plus dans cet article.

Vous trouverez ci-dessous une liste de quelques aides pour les étudiants proposées par la région.

### **Aide à la mobilité internationale**

N'importe quel étudiant de l'enseignement supérieur peut avoir accès à cette aide, sans conditions de ressources. Elle permet d'accompagner les étudiants lors de leurs études ou de leurs stages à l'étranger. Le montant de l'aide ne va pas être identique pour tous, et va dépendre de la durée de l'expérience à l'étranger.

Si l'étudiant est titulaire d'une bourse du CROUS, alors il pourra bénéficier de 200€ supplémentaires. Si la mobilité se fait dans un pays frontalier de la région Grand Est (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse), alors le supplément sera de 100€.

### **Aide pour les formations sanitaires et sociales**

De même que pour les autres régions de France, des bourses sur critères sociaux sont délivrées par la région Grand Est aux étudiants provenant de formations sanitaires et sociales.

Pour ces mêmes formations, si un échange ou un stage est réalisé à l'étranger pour une durée minimale de 5 semaines, alors les étudiants pourront bénéficier de 400€ d'aides. Si les étudiants sont boursiers, alors un supplément de 200€ sera mis en place, et 100€ si la mobilité est réalisée dans un pays frontalier à la région.

### **Aide pour créer son entreprise**

En tant qu'étudiant, si vous avez entre 18 et 29 ans et que vous

souhaitez créer votre entreprise, alors vous pourrez peut-être bénéficier de 5000€ pour vous aider. Pour déposer votre candidature, il est nécessaire de remplir un formulaire en ligne. Vous pourrez ensuite passer devant un jury afin de lui exposer votre projet, et de démontrer la faisabilité de ce dernier.

### **Jeun'Est**

Les jeunes âgés entre 15 et 29 ans résidant dans le Grand Est peuvent profiter du dispositif Jeun'Est. Le principe ? En fonction de votre statut (lycéen, étudiant, apprenti...), vous avez la possibilité de bénéficier d'avantages dans les domaines tels que la culture, le sport ou le tourisme. Il est par exemple possible de bénéficier de 5 places à 1€ dans les cinémas partenaires de Jeun'Est, ou encore d'avoir 4 x 5€ de réduction pour des spectacles dans les salles partenaires.

### **Comment faire des économies dans son logement ?**

Profiter d'aides de sa région n'est pas le seul moyen pour faire des économies en tant qu'étudiant. Nous savons que les fins de mois sont parfois difficiles lorsque l'on est étudiant. C'est pourquoi il peut être intéressant de faire attention à différents éléments de son appartement, comme par exemple ses contrats d'énergie.

### **Se renseigner sur les fournisseurs d'énergie : Engie, Direct Energie, Eni...**

Les économies que vous allez pouvoir faire sur vos factures d'énergie vont dépendre du fournisseur chez lequel vous allez souscrire un contrat. Par exemple, comme l'expliquent les experts de fournisseur-energie.com, les prix proposés par Engie ne vont pas être les mêmes que ceux commercialisés par TotalEnergies (anciennement [le fournisseur Direct Energie](#)) ou Eni. Le site fournisseur-energie.com vous conseille d'être attentif et prendre son temps pour comparer les différentes offres, afin de trouver la plus avantageuse.



## Dématérialisation « SVE ADS » à l'ATIP

**D**epuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).



Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont {nom de la commune}, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

### L'ATIP, c'est quoi ?

L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique est un syndicat mixte ouvert à la carte qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, rassemble 533 membres : 490 communes, 16 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération, 25 autres groupements et le Département du Bas-Rhin.

L'ATIP est fondée sur le principe de la solidarité territoriale, et permet ainsi à tous ses membres d'accéder à une ingénierie publique de qualité. Ensemble, ils conjuguent et mutualisent leurs moyens d'ingénierie et développent l'attractivité de tous les territoires bas-rhinois.

Les statuts de l'ATIP précisent les missions de service apportées à ses membres adhérents, qui sont les suivantes :

1. Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme
2. L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
3. L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme
4. La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux
5. La tenue des diverses listes électorales
6. L'assistance à l'élaboration de projets de territoire
7. Le conseil juridique complémentaire à ces missions
8. La formation dans ses domaines d'intervention

2020



## TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ LIÉE AUX AUTORISATIONS D'URBANISME COMMUNE DE SERMERSHEIM du 01/01/2020 au 31/12/2020



953 habitants en 2020 (INSEE)



Plan Local d'Urbanisme approuvé le 02/12/2013, modifié le 19/09/2016 et le 19/02/2018



40 dossiers instruits par le service instructeur

### DONNÉES SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

#### NATURE DES DÉCISIONS (38)

##### 9 CERTIFICATS D'URBANISME

Certificat d'urbanisme d'information	9
Certificat d'urbanisme opérationnel	0

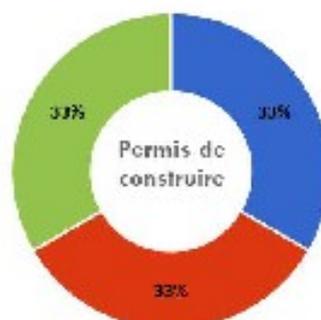
##### 26 DÉCISIONS FAVORABLES

Permis d'aménager	0
Permis de construire	3
<i>Dont valant démolition</i>	1
<i>Dont valant division</i>	0
Déclaration préalable	22
<i>Dont DP Logement</i>	0
Permis de démolir	1

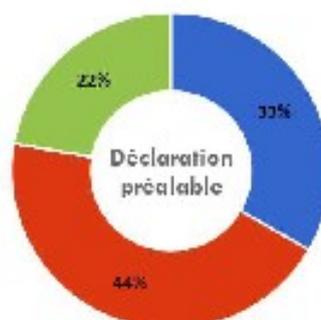
##### 3 DÉCISIONS NÉGATIVES, DE REFUS OU D'ANNULATION

SOIT 40 DOSSIERS INSTRUITS AU TOTAL  
DONT 2 DOSSIERS OU LA DÉCISION N'A PAS ÉTÉ SAISIÉ\*

#### RÉPARTITION DES NATURES DE TRAVAUX AUTORISÉS



- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Extension
- Surélévation sans création de niveau supplémentaire
- Niveaux supplémentaires
- Création d'une ou plusieurs annexes
- Autre



- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Extension
- Surélévation sans création de niveau supplémentaire
- Niveaux supplémentaires
- Edification clôture
- Autre



#### A NOTER

- 3 autorisations liées aux énergies renouvelables
- 2 autorisations liées à la performance thermique

\* décision en attente de saisie par la commune  
(tout type de dossier y compris les certificats d'urbanisme)

## Notice explicative

### NATURE DES DÉCISIONS<sup>1</sup>

1. **Certificat d'urbanisme** : Nombre de certificats d'urbanisme (CUa et CUb) favorables délivrés sur la période d'étude.
2. **Certificat d'urbanisme d'information (CUa)** : Nombre de certificats d'urbanisme d'information délivrés sur la période d'étude.
3. **Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)** : Nombre de certificats d'urbanisme opérationnels favorables décidés sur la période d'étude.
4. **Décisions favorables** : Nombre de décisions favorables délivrées pour les autorisations d'urbanismes suivantes : permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir.
5. **Permis d'aménager** : Nombre de permis d'aménager autorisés sur la période d'étude.
6. **Permis de construire** : Nombre de permis de construire autorisés sur la période d'étude.
  - 6.1. **Dont valant démolition** : Nombre de permis de construire valant démolition autorisés sur la période d'étude.
  - 6.2. **Dont valant division** : Nombre de permis de construire valant division autorisés sur la période d'étude.
7. **Déclaration préalable (DP)** : Nombre de déclarations préalables autorisées sur la période d'étude.
  - 7.1. **Dont DP lotissement** : Nombre de déclarations préalables portant création de lotissement autorisées sur la période d'étude.
8. **Permis de démolir** : Nombre de permis de démolir autorisés sur la période d'étude.
9. **Décisions négatives, de refus ou d'annulation** : Nombre de décisions négatives, de refus ou d'annulation prises sur la période d'étude pour les certificats d'urbanisme opérationnels, les permis d'aménager, les permis de construire, les déclarations préalables et les permis de démolir.
10. **Décision non saisie** : Nombre de décisions non saisies ou incomplètes en attente de renseignement par la commune.
11. **Dossiers instruits** : Nombre de dossiers instruits sur la période d'étude.

### NATURE DE TRAVAUX<sup>2</sup>

*NB : Une demande d'autorisation de travaux peut contenir une ou plusieurs natures de travaux.*

12. **Nouvelle construction** : Nouvel ouvrage fixe et pérenne, comportant ou non des fondations et générant un espace utilisable en sous-sol ou en surface (ex : maison individuelle, local commercial, etc.).
13. **Travaux sur construction existante** : Nouvelle construction sur une construction déjà existante (ex : terrasse, etc.).
14. **Travaux sur construction existante (DP)** : Nouvelle construction sur une construction déjà existante (ex : travaux de ravalement d'un bâtiment, travaux sur les structures porteuses d'un bâtiment, etc.)
15. **Extension** : Agrandissement d'une construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci et conservant un lien physique et fonctionnel avec elle (ex : véranda, agrandissement pour pièce supplémentaire etc.)
16. **Surélévation sans création de niveau supplémentaire** : Surélévation d'une construction existante sans création de niveau supplémentaire (ex : chien-assis, etc.).
17. **Création de niveaux supplémentaires** : Création de niveaux supplémentaires sur une construction existante (ex : étage, attique, etc.).
18. **Création d'une ou plusieurs annexes** : Création d'une ou plusieurs constructions secondaires, accolées ou non, de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apportent un complément aux fonctionnalités de cette dernière (ex : abri de jardin, garage, piscine, etc.).
19. **Edification clôture** : Edification d'une clôture.
20. **Autre** : Autres travaux, aménagement intérieur et ouvrages de lignes de distribution électrique
21. **Autorisations liées aux énergies renouvelables** : Projet visant à la production d'énergie dans une perspective de développement durable (ex : panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, éolienne, géothermie, etc.).
22. **Autorisations liées à la performance thermique** : Projet sur construction existante visant à améliorer la performance thermique du bâtiment (ex : travaux d'isolation, etc.).

# ASSOCIATIONS

## Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sermersheim-Kogenheim



Tournons les 365 pages de l'année 2021 pour nous projeter ensemble vers un avenir plus serein, espérons-le, celui de l'année 2022. Malgré la crise sanitaire, malgré les nombreuses contraintes et restrictions, malgré la petite "peur au ventre" pour vous rendre à la MTL en vue de participer à la collecte de sang alors que l'on essaye de côtoyer le moins de monde possible, malgré tout cela, chers donneurs, vous avez répondu présents aux différentes collectes.

Après une baisse des dons observée en 2020, l'amicale a enregistré une hausse en 2021. La première collecte avait débuté sur les chapeaux de roues avec 65 donneurs dont 3 nouveaux et d'autres que l'on avait perdus du vue et qu'on a revus avec grand plaisir.

Rassurez les donneurs sur les protocoles sanitaires !

Nous pouvons vous garantir que **tout est mis en œuvre pour respecter les gestes barrières**. A l'entrée de la MTL, un membre de l'EFS accueille le donneur avec du gel hydroalcoolique et s'assure que la réglementation en vigueur est bien respectée.

Nous avons actuellement un vivier de 250 donneurs et enregistrons à chaque collecte, l'un ou l'autre nouveau donneur ce qui compense la perte des donneurs qui ont atteint la limite d'âge.

Important ! Depuis le 1er juillet 2020, la présentation d'une pièce d'identité est **obligatoire** pour tous les donneurs (carte d'identité, permis de conduire ou passeport) et pour les donneurs connus, la carte de donneurs.

Vente de calendriers et manifestations

Comme vous avez pu le constater, l'amicale des donneurs de sang bénévoles n'a pas fait de porte-à-porte cette année pour la vente des calendriers 2022. Nous n'avons pas voulu faire prendre de risques, ni aux membres de l'amicale ni aux villageois. Le bénéfice recueilli lors de cette vente nous permettait chaque année, de « mettre du beurre dans les épinards » pour la collation offerte aux donneurs. Nous participions également tous les ans aux différentes manifestations organisées par Sermersheim (marche gourmande) et par Kogenheim (Fête de la lune). Les bénéfices reversés aux associations participantes nous aidaient à servir des collations très appréciées par les donneurs.

C'est avec fierté que nous continuerons de servir de bons petits repas aussi longtemps que nos finances nous le permettront, car là, comme beaucoup d'associations, nous vivons sur nos « réserves ».

Mais chers donneurs, votre geste n'a pas de prix, nous sommes fiers de vous et nous espérons que vous aussi vous êtes fiers de votre amicale.

Maité George

### QUI PEUT DONNER ?

**Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien, peut donner son sang.**

**Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.**

*Les dons de sang doivent être aussi réguliers et constants que possible car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.*

**10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.**

**Chaque don compte. Prenez 1 heure de votre temps pour sauver 3 vies !**



*On apprend le don du sang dès le plus jeune âge !*



## Les Petites Sauterelles de Sermersheim : une association de parents d'élèves qui perdure !

L'association *Les Petites Sauterelles de Sermersheim* est active depuis plus de 5 ans dans le village. Notre objectif premier ? Apporter un soutien à l'école Adélaïde dans le financement de projets, notamment les sorties scolaires, à travers l'organisation d'événements divers et variés.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons entre autres proposé la réalisation d'un livre de recettes en ligne, alimenté par les élèves de l'école, ainsi qu'une vente de chocolats à Pâques. Ces actions ont permis de financer la cuve de récupération d'eau de pluie du jardin pédagogique, mise en place pour l'année scolaire en cours. Nous avons également financé une partie du stage relatif à l'Ecole du Cirque.

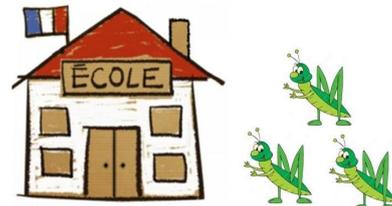
Par ailleurs, la possibilité nous a été offerte de participer au troc de fruits et légumes, qui s'est tenu sur le parking de la mairie chaque jeudi soir, durant la période estivale. Les bénéfices collectés pour le compte des Petites Sauterelles ont aussi été reversés à l'école.

Enfin et c'est sans doute l'une des plus belles manifestations de l'année, nous avons eu grand plaisir à organiser, en partenariat avec la commune, la traditionnelle fête du Saint-Nicolas sur le parking de la Maison du Temps Libre. Après le défilé du Saint-Nicolas et de ses anges à travers le village, les villageois se sont rassemblés autour des enfants de l'école Adélaïde, qui se sont adonnés à un magnifique concert de Noël.

Soulignons que la situation actuelle, peu propice aux grands rassemblements, a limité le champ des possibles. La kermesse, qui marque la fin de l'année scolaire n'a, par exemple, pas pu se tenir. Toute projection est malheureusement impossible, mais nous faisons de notre mieux, avec les moyens qui nous sont donnés, pour faire vivre notre association.



### « les petites sauterelles de l'école »



Lors de notre dernière Assemblée Générale, un tout nouveau bureau avec une nouvelle présidence a d'ailleurs été élu. Nous profitons de cette parution pour remercier chaleureusement l'ancienne équipe pour son soutien et son aide.

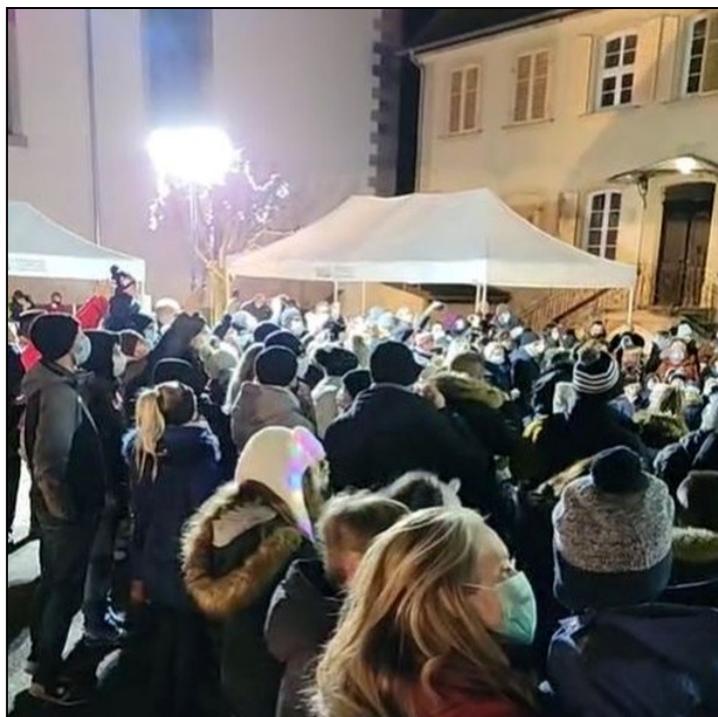
Nous vous rappelons que tout un chacun est le bienvenu au sein de notre équipe. Si vous avez un peu de temps à offrir, que vous êtes motivé et plein de bonne volonté, n'hésitez pas à prendre attache avec nous via Facebook.

Notre mot d'ordre : Venez comme vous êtes et surtout comme vous pouvez ! Comme toute association, nous avons besoin de vous pour perdurer. C'est pourquoi, nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et espérons tous vous retrouver en bonne santé lors d'une prochaine manifestation.

Contactez-nous par mail : [lespetitesauterelles@gmail.com](mailto:lespetitesauterelles@gmail.com) ou sur la page Facebook : « petites sauterelles de l'école »

Merci pour votre soutien et à bientôt !

Elodie Bockstahler



## Basket Club Kogenheim-Sermersheim : 2021, des éclaircies dans une année sportive encore difficile



Dès le 07 mars, nos jeunes licenciés ont pu reprendre l'entraînement à l'extérieur :

- les U7 et U9 au city-stade à Kogenheim
- les U11 et U13 sur le plateau de la zone de loisirs à Sermersheim.

Que de souvenirs pour les anciennes basketteuses !

Les Seniors ont malheureusement dû patienter jusqu'à l'été.

Depuis Septembre, les activités sportives ont pu repartir de bon pied. Pourvu que ça dure...



Au plaisir de vous revoir au centre sportif à Kogenheim pour suivre nos matchs de basket.

Un grand merci également à ceux qui soutiennent le club lors de la vente de fromages, de chocolats ou autres activités.

Nos infos sur : [facebook.com/bckogenheimsermersheim](https://www.facebook.com/bckogenheimsermersheim)

Josiane RINGEISEN,  
Présidente et l'ensemble du comité du BCKS

## Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sermersheim

En plus des activités opérationnelles inhérentes à leurs missions de secours (interventions, formations, cérémonies commémoratives, etc.) les Sapeurs-Pompiers de Sermersheim participent activement à la vie associative du village en organisant et en participant à diverses manifestations tout au long de l'année.

Comme pour l'ensemble des autres associations, la pandémie de Covid-19 a fortement perturbé notre agenda 2021, nous obligeant ainsi à annuler la majeure partie de nos activités associatives. Nous avons néanmoins réussi à maintenir notre distribution de Calendriers 2022 et tenions encore à remercier l'ensemble des habitants qui nous ont soutenus au travers d'un don à cette occasion.

Pour 2022, nous espérons pouvoir organiser sereinement les manifestations habituelles voire de nouvelles.



*En place pour le défilé du 11 novembre*

### *Devenez Sapeur-Pompier volontaire, un engagement citoyen...*

Les Sapeurs-Pompiers de Sermersheim sont toujours à la recherche de nouvelles recrues afin d'étoffer l'équipe actuelle. Si vous êtes âgé de 16 à 55 ans et motivé par l'activité de Sapeur-Pompier, rejoignez-nous. Les jeunes entre 12 et 16 ans peuvent également s'initier aux techniques de lutte contre l'incendie, au secourisme, mais aussi promouvoir les valeurs civiques et sportives en s'inscrivant chez les JSP.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'Adjudant FRANTZ Sébastien (chef de Section) au n°06 27 15 36 38.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER [www.sdis67.com/fr/engagement-et-emploi/sapeur-pompier-volontaire/spv-un-engagement-citoyen](http://www.sdis67.com/fr/engagement-et-emploi/sapeur-pompier-volontaire/spv-un-engagement-citoyen)  
DEVENIR JSP [www.adjsp67.fr/](http://www.adjsp67.fr/)

# Devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



**SECOURS À PERSONNE  
LUTTE CONTRE L'INCENDIE**  
PROTECTION DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT



+ d'infos sur [WWW.SDIS67.COM](http://WWW.SDIS67.COM)

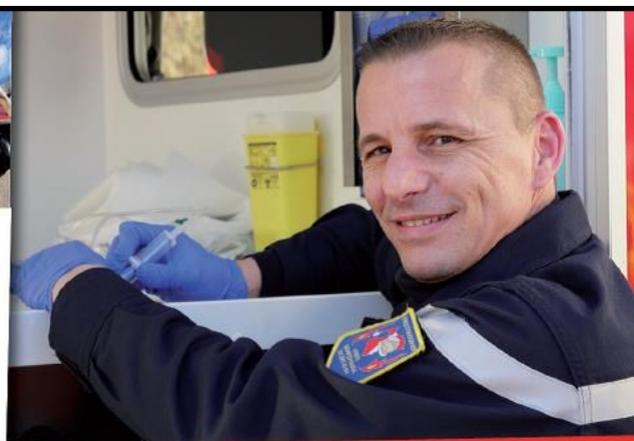


**Parallèlement à mon **métier** ou à mes **études**,  
je contribue aux missions de sécurité civile  
confiées au SDIS :**

- Dans un centre d'incendie et de secours du département
- Au sein du service de santé et de secours médical
- En tant qu'expert

## Comment ?

- Je prends contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de mon domicile.
- Je remplis un dossier de candidature.
- Je passe une visite médicale d'aptitude.
- Je suis convoqué à un entretien et des épreuves physiques.



- Je suis motivé(e) et disponible.
- J'aime l'action et je suis en bonne forme.
- J'ai l'esprit d'équipe et je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

## Conditions

- Avoir 16 ans au moins.
- Jouir de ses droits civiques.
- Être en règle vis-à-vis du service national.
- Ne pas faire l'objet de condamnations.



→ Esprit d'équipe → Engagement → Respect → Altruisme



## Jeunes lycéens étrangers Japonais, Brésiliens et Allemands recherchent une famille d'accueil

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Ligia**, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Elena**, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Ryuki**, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner.

Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

*Renseignements :*

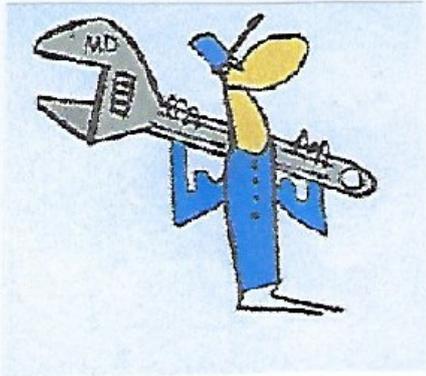
*Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo*

*Vanessa Simon – 02.99.20.06.14*

*v.simon@groupe-cei.fr*



# VIE ECONOMIQUE



MEHDI DISTRIBUTION

Mécanicien de proximité

2 Rue de la Chapelle

67230 SERMERSHEIM

Tél : 06 83 65 55 86

*Meilleurs Vœux pour une très belle et bonne année 2022*

## CANICHARM

Salon de toilettage canin réservés aux chiens de petites tailles

Toiletteuse canin diplômée et passionnée, effectue un travail soigné dans le calme et le respect de l'animal.

Bain, démêlage, hygiène, tonte, coupe ciseaux, épilation des oreilles, coupe des griffes etc...

Une prestation de qualité dans un salon entièrement équipé,

Déposez votre animale retrouvez le métamorphosé.

21 r Chapelle, 67230 Sermersheim

☎ 03 88 74 07 80

📞 06 72 39 70 96



# Hop'la guêpe

Comme chaque année, l'entreprise "Hop'la guêpe - Destruction de nuisibles" vous propose ses services en ce qui concerne :

- DÉSINSECTISATION
- DÉRATISATION
- DÉPIGEONNAGE
- TRAITEMENT DE CHARPENTE
- TRAITEMENT / DÉMOUSSAGE DE TOITURE
- TRAVAUX ANTI-NUISIBLES

Le printemps s'annonce bénéfique à la prolifération d'hyménoptères tels que les guêpes et frelons, une année similaire à l'année 2020 est prévisible dans ce domaine. Afin de limiter les dégâts occasionnés par ces derniers, il est important de faire appel à un professionnel dès que l'on constate les premiers signes de la présence de guêpes ou frelons.

Nombreuses sont les communes / collectivités à faire confiance à notre entreprise en ce qui concerne le traitement des nids de guêpes / nids de frelons ainsi que la lutte anti-rongeurs préventive et curative.

Agréé **CERTIBIOCIDES**  
Traitements raisonnés



Interventions 7 j / 7

07 68 44 15 18



DÉSINSECTISATION - DÉRATISATION - DÉPIGEONNAGE  
TRAITEMENT DE CHARPENTE - TRAVAUX ANTI-NUISIBLES

Vos pompiers et les Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin  
**VOUS INFORMENT**

**OBJECTIF : ZÉRO FEUX DE CHEMINÉE,  
ZÉRO INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



Les Sapeurs-Pompiers sont les préventionnistes des établissements recevant du Public.

Les Maîtres Ramoneurs sont les préventionnistes des habitations.

Ensemble, ils concourent à la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du département :  
**ils veillent sur votre Famille !**

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE MAINTENIR UNE  
AÉRATION ET UNE VENTILATION ADÉQUATE  
DANS LES MAISONS.**



**Le monoxyde de carbone est invisible, incolore, inodore et explosif.**

**Ne modifier jamais vos conduits de cheminée sans l'intervention d'un professionnel !**

**CONCERNANT LE BOIS ET LES FEUX DE CHEMINÉE, VOICI QUELQUES ASTUCES !**

**Le bois doit toujours être bien sec (idéalement 2 ans de séchage). Le bois humide se consume difficilement et crée du bistre et du goudron qui sont les principales sources de Feux de cheminée !!!**

**COMMENT DÉTECTER UN FEU DE CHEMINÉE :**

- Surchauffe du conduit
- Bruit anormal (ronflement)
- Flammes sortant du conduit de cheminée



**N'oubliez de faire appel à un maître ramoneur pour le nettoyage de vos conduits !**

Selon arrêté préfectoral, et le règlement sanitaire départementale (article 1 puis 3.1 puis 31.6 : Le ramonage est obligatoire deux fois par an par un maître ramoneur (un ramonage pendant la période de chauffe, un ramonage en dehors de la période). Quelque soit le mode de chauffage (bois, gaz, fioul...). De nombreux éléments concourent à l'encrassement : les conditions d'utilisations, les conditions de fonctionnement, le tirage et le combustible !

**NB : les conduits de fumée font partie des vérifications (soumis à devis)**

**QUELQUES CONSEILS CONCERNANT LES CONDUITS ÉVACUANTS DES FUMÉES ISSUES DE LA COMBUSTION :**

- Tous les conduits (maçonnerie, inox, céramique, plastique) évacuant une combustion (gaz, mazout, bois, granulés) se vérifient et s'entretiennent deux fois par an (sauf pour le gaz où une fois suffit) voir règlement sanitaire ci-contre :
- Faites appel à un professionnel pour toutes vos installations thermiques
- Chaque combustion nécessite une entrée d'air
- Cas particulier des combustibles solides (bois et granulés bois) :

Utiliser un calorifère (poêle, chaudière...) avec une puissance adaptée à l'espace à chauffer.

Prioriser le bois sec (faites confiance à votre livreur).

Ne jamais couper complètement l'arrivée d'air sur votre calorifère.

En cas de doute, faites appel à votre Maître Ramoneur. La liste officielle se trouve sur le site : [www.ramoneurs67.fr](http://www.ramoneurs67.fr)

**Ou dans votre mairie.**

En cas d'incendie, faites le 18.

Couper le tirage et évacuer l'habitation.

**Site internet : [www.ramoneurs67.fr](http://www.ramoneurs67.fr) et [www.sdis67.com/fr](http://www.sdis67.com/fr)**

# Vie Pratique



## SERVICE AUX USAGERS

2 Rue des Vosges à Scherwiller

Du Lundi au vendredi :

de 8h à 12h et de 14h à 17h

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

BACS GRIS                      Mardi - Chaque Semaine

BACS JAUNES                Lundi - Semaines Paires

*Si un jour férié est un Lundi ou Mardi, le rattrapage de la collecte se fera le samedi précédent*

## DÉCHÈTERIE À BENFELD 03 88 74 17 41

### Toute l'année :

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



## COMMENT RÉCUPÉRER LES SACS BIODÉCHETS ?

**Munis de votre carte OPTIMO, vous pouvez vous rendre :**

- **en déchèterie** suivant le calendrier annuel fixé par le SMICTOM.
- **à l'accueil du SMICTOM** (2 rue des Vosges à Scherwiller) toute l'année, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi).
- **en Mairie** durant les horaires d'ouverture au public.



# Vieux Papiers

*Une benne sera à votre disposition pour la récupération de  
vieux papiers et **petits** cartons*

Placette : Rue des Remparts - A l'entrée du Village

## BENNES PAPIER 2022

- o Du 1<sup>er</sup> au 11 avril (dépôt benne le 1<sup>er</sup> avril matin)
- o Du 1<sup>er</sup> au 11 juillet (dépôt benne le 1<sup>er</sup> juillet matin)
- o Du 30 sept. au 10 oct. (dépôt benne le 30 sept. matin)
- o Et du 6 au 16 janvier 2023

Afin que ce service de proximité puisse être maintenu, il vous est demandé de déposer les gros cartons en déchèterie (emballages télé - réfrigérateur etc...).





## VOUS VENEZ D'ARRIVER À SERMERSHEIM

### Pensez à vous inscrire en Mairie

Nous vous invitons à passer en Mairie pour vous soumettre à quelques démarches administratives. Merci de vous munir de vos pièces d'identités et du livret de famille.

- Remplir la déclaration d'arrivée
- Remplir le cerfa de demande d'inscription sur les listes électorales

### VOUS QUITTEZ SERMERSHEIM

Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre départ au Secrétariat de la Mairie



## INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

**Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### REFONTE DES LISTES ÉLECTORALES EN 2022

La refonte des listes électorales a traditionnellement lieu, sans que la loi ne fixe d'obligation, tous les trois à cinq ans (la précédente avait été effectuée en 2019 avec la mise en place du répertoire électoral unique). Il s'agit d'une remise en forme des listes, avec le reclassement des électeurs par ordre alphabétique et l'attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. Elle entraîne **l'édition d'une nouvelle carte électorale pour chaque électeur inscrit dans la commune.**

### PLAFOND DES PROCURATIONS : RETOUR AUX RÈGLES DE DROIT COMMUN

Pour les futures élections, qu'elles soient générales ou partielles, le nombre de procurations dont pourra disposer un même mandataire sera de deux maximum dont une seule établie en France, conformément à [l'article L73 du code électoral](#).

### Qui peut être électeur ?

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et européennes.
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la Commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

### Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées
- Soit par courrier, en envoyant à la Mairie le formulaire d'inscription Cerfa n° 12669\*02 et les pièces exigées

### Documents à fournir :

<b>Formulaire</b>	Disponible en Mairie ou <a href="https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024">https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024</a>
<b>Pièce d'identité :</b>	La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) Elle doit être valide ou expirée depuis moins d'1 an Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)
<b>Justificatif de domicile :</b>	Selon les situations, il convient de fournir l'une des pièces : <ul style="list-style-type: none"><li>• S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois</li><li>• S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent</li><li>• S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois</li><li>• Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans</li></ul>

## CARTE D'IDENTITÉ - DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

- ⇒ Pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- ⇒ Créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

OU

- ⇒ Retrait d'un formulaire de demande de carte d'identité au secrétariat de la Mairie de Sermersheim ou autre Mairie de votre choix
- ⇒ Prise de rendez-vous dans l'une des Mairies équipées de bornes biométriques.

- ◆ Benfeld : sur rendez-vous : 03 88 74 42 17 - [www.benfeld.fr](http://www.benfeld.fr)
- ◆ Erstein : sur rendez-vous : 03 88 64 66 66 - [www.ville-erstein.fr](http://www.ville-erstein.fr)
- ◆ Sélestat sur rendez-vous : [www.selestat.fr](http://www.selestat.fr)
  - \* Mairie quartier Heyden : 03 88 08 69 72
  - \* Mairie Place d'Armes : 03 88 58 07 30
- ◆ Obernai : sur rendez-vous : 03 88 49 95 95 - [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

**La démarche administrative ne peut plus se faire en Mairie de SERMERSHEIM**

- ⇒ Préparer les pièces justificatives
- ⇒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ⇒ Le demandeur doit se présenter en personne.
- ⇒ Le retrait de la carte d'identité se fera dans la mairie où j'ai déposé ma demande

**il faut compter 3 à 4 semaines**



## DÉMARCHES À SUIVRE POUR L'OBTENTION D'UNE CARGRISE ET LE RENOUELEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

Les demandes ont été simplifiées et dématérialisées.

### Carte grise :

- Connectez-vous à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>
- ou rendez-vous dans un garage automobile habilité pour obtenir de l'aide dans la constitution du dossier en ligne

### Permis de conduire :

- Téléservice : Demande en ligne d'un nouveau permis en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état civil
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Accessible avec un vos identifiants ANTS ou via FranceConnect
- Ce téléservice vous permet de faire une demande de permis de conduire dans les cas suivants : Perte - Vol - Détérioration Changement d'état civil - Erreur sur votre permis s'il s'agit d'un titre demandé par courrier (ancien permis, titre obtenu en échange d'un permis étranger)
- Dans le menu proposé, choisir "Demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire".
- Vous avez besoin des éléments suivants :
  - Code photo d'identité numérique (disponible dans une cabine agréée ou auprès d'un photographe agréé)
  - Pièces justificatives au format numérique (pièce d'identité, justificatif de domicile)
  - Si nécessaire, copie de votre permis détérioré
  - Adresse mail ou numéro de téléphone mobile pour être informé de l'avancement de l'instruction et de la production du permis de conduire
- À la fin de la démarche en ligne, en cas de perte ou de vol du permis, vous êtes dirigé vers une page afin de régler le coût du nouveau permis (25 €).





# Informations utiles

## MAIRIE

18 Allée des Tilleuls - 67230 SERMERSHEIM  
☎ 03 88 74 70 17 - ✉ [mairie@sermersheim.fr](mailto:mairie@sermersheim.fr)  
🌐 [www.sermersheim.fr](http://www.sermersheim.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat

- \* Lundi de 17h à 19h
- \* Mardi et Vendredi de 8h à 11h30
- \* Et sur rendez-vous

### Permanences de vos élus

Fernand WILLMANN, Maire - sur rendez-vous  
Didier FRICK, Adjoint - sur rendez-vous  
Jacky BLUMERT, Adjoint - sur rendez-vous



## URGENCES

- ◆ Sapeurs Pompiers 18
- ◆ SAMU 15
- ◆ Gendarmerie 17 ou 03 88 74 70 42
- ◆ Centre antipoison 03 88 37 37 37
- ◆ SOS Mains 03 92 67 40 30
- ◆ Centre Hospitalier Sélestat 03 88 57 55 55
- ◆ Hôpitaux Universitaires Strasbourg 03 88 11 67 68
- ◆ Ambulance du Centre Alsace 03 88 74 41 60
- ◆ Taxi Zuber 03 88 74 11 88

## CULTES

### Catholique

Presbytère Benfeld 03 88 74 40 07  
6 Rue de l'Eglise

### Protestant

Paroisse Protestante Benfeld 03 88 74 43 32  
11 Rue du Dr Sieffermann

## SERVICES PUBLICS / AUTRES SERVICES

- ◆ Service des Eaux - Benfeld 03 88 74 41 41
- ◆ Service des Eaux - Schiltigheim 03 88 73 29 19
- ◆ Urgence sécurité Gaz 08 00 47 33 33
- ◆ Communauté de Communes du Canton d'Erstein  
03 88 74 50 00
- ◆ Trésorerie d'Erstein Collectivités 03 88 98 08 45
- ◆ Service des Impôts des particuliers 03 90 29 91 40
- ◆ Sous-Préfecture Sélestat-Erstein 03 88 58 83 58
- ◆ Permanence CARSAT d'Erstein 08 21 10 67 67
- ◆ Réagir Insertion 03 88 74 13 37
- ◆ Tribunal d'Instance Erstein 03 88 98 03 01
- ◆ Conseil Départemental du Bas-Rhin 03 88 76 67 67

## TOURISME

- ◆ Office de Tourisme Le Grand Ried  
Bureau de Benfeld 03 88 74 04 02
- ◆ Agence Attractivité Alsace - AAA  
<http://www.alsace.com>
- ◆ Alsace Destination Tourisme - ADT  
<http://www.alsace-destination-tourisme.com>

## L'ECOLE



Ecole Adélaïde  
2 a Rue Traversière  
☎ 03 88 74 39 86



## Le Périscolaire

2 b Rue Traversière  
☎ 06 44 16 22 04

[periscolaire-sermersheim@cc-erstein.fr](mailto:periscolaire-sermersheim@cc-erstein.fr)

# Intoxications au monoxyde de carbone

## Les principales causes d'accident sont :

- une mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné) ;
- une absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées) ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint ;
- une vétusté des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ;
- une incompatibilité des différentes installations présentes dans un même logement (exemple : chaudière à gaz et hotte)
- une utilisation inappropriée d'appareils à combustion (chauffage d'appoint en continu, groupe électrogène en lieu fermé,...).

## LES BONS GESTES :



Pour éviter qu'une concentration importante de monoxyde de carbone (CO) ne s'accumule dans les locaux, des règles simples doivent être respectées :

- Je fais vérifier chaque année mes installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles), quel que soit le combustible utilisé, par un professionnel qualifié.
- J'aère mon logement 10 min tous les jours, même en hiver.
- Je n'obstrue jamais les entrées et sorties d'air (grilles ou bouches d'aération) permettant à l'air de circuler.
- Je n'utilise pas pour me chauffer, des appareils non destinés à cet usage (un chauffage d'appoint n'est pas destiné à chauffer en continu...).
- Je respecte les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais utiliser de façon prolongée des panneaux radiants à gaz ou des poêles à pétrole ; ne jamais utiliser une cuisinière, un brasero ou un barbecue comme chauffage de secours dans une pièce fermée.
- Je fais remplacer les appareils anciens raccordés à des conduits de fumée par des appareils conformes à la réglementation en vigueur.
- Je n'utilise pas les groupes électrogènes dans les espaces clos.



## QUELS SONT LES SIGNES D'INTOXICATION ?

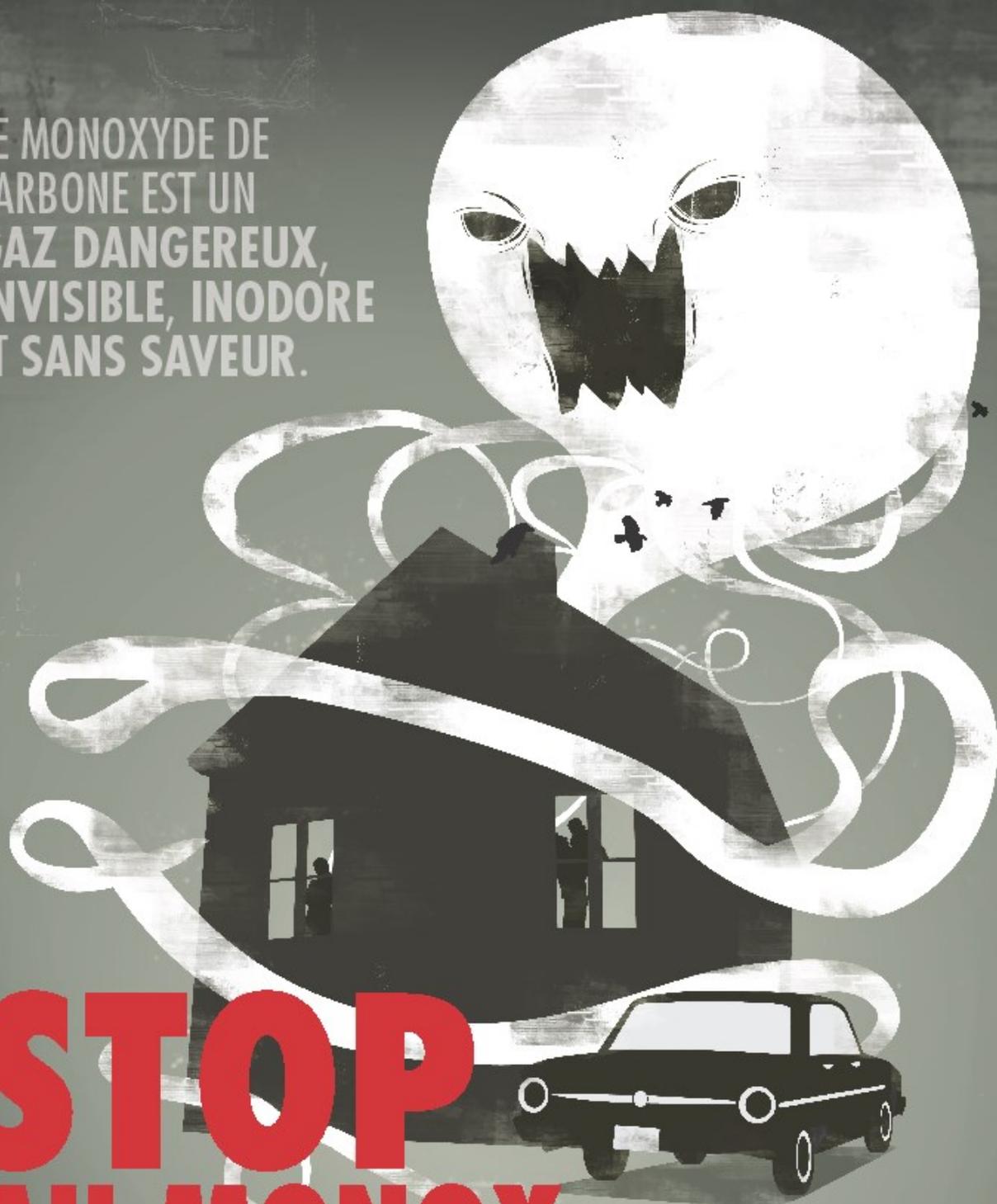
- **L'intoxication dite « chronique »** se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. L'intoxication est lente et les symptômes de cette intoxication sont peu spécifiques et peu évocateurs. Elle peut être confondue avec d'autres pathologies.
- **L'intoxication aiguë** entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voire le coma ou le décès.

## QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêter si possible les appareils à combustion.
- Faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.
- Appeler les secours : le numéro unique d'urgence européen (112 et le 114 pour les personnes malentendantes) ou les pompiers (18) ou le SAMU (15).
- Ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



LE MONOXYDE DE  
CARBONE EST UN  
GAZ DANGEREUX,  
INVISIBLE, INODORE  
ET SANS SAVEUR.



# STOP AU MONOX DANS LA MAISON !

APPRENEZ À MIEUX LE CONNAÎTRE  
POUR LE COMBATTRE ET TESTEZ  
VOS CONNAISSANCES SUR

[www.stopmonox.com](http://www.stopmonox.com)

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 ars  
Île-de-France  
Région de Paris



## MAIRIE DE SERMERSHEIM

18 Allée des Tilleuls—67230 SERMERSHEIM

☎ 03 88 74 70 17

✉ [mairie@sermersheim.fr](mailto:mairie@sermersheim.fr)

Patte d'Oie de Sermersheim, parue le 10 mai 2022

Directeur de publication : Fernand Willmann

Conception et mise en page : Arnaud Boespflug

Equipe de rédaction : Commission Culture et Communication, Responsables d'associations, Responsables d'entreprises, Directrice d'école, Sources Alsace, DNA

Crédits photos : J.Blumert, S.Burg, T.Dorgler, D.Frick, A.Kuntz, J. Ringeisen, M.George, M.Marcadé, R.Tomasetto, Ecole Adélaïde, SMICTOM, ATIP, dresseurimages.fr

Impression : Deppen S.A - 500 exemplaires